

Merlevenez



Marché de Noël

Cérémonie des Vœux



| | |
|--|----|
| ○ Le mot du maire | 3 |
| ○ Vie municipale | |
| + Conseil du 11 septembre 2023 | 5 |
| + Conseil du 09 octobre 2023 | 5 |
| + Conseil du 13 novembre 2023 | 8 |
| + Le mot de l'opposition | 7 |
| ○ État civil | 10 |
| ○ Vie pratique | |
| + Elections | 11 |
| + Distribution de compost | 11 |
| + Les chantiers Nature et Patrimoine | 11 |
| + Les frelons asiatiques / Les chenilles processionnaires | 12 |
| + Contre les violences intrafamiliales | 14 |
| + La cantine | 15 |
| + Les coups de coeurs de la bibliothèque | 16 |
| + Maison des jeunes | 18 |
| + Accompagnement | 18 |
| + ALSH | 19 |
| + MARPA | 20 |
| + Conseil Municipal des Enfants (CME) | 21 |
| ○ Communiqués BBO | |
| + Tri à la source des biodéchets | 22 |
| ○ Communiqués divers | |
| + Fiche d'information : escroquerie quishing | 23 |
| + Intoxications au monoxyde de carbone (CO) | 24 |
| + L'Assurance Maladie : visio-conférence futurs parents | 25 |
| ○ Vie économique | |
| + Créatrice en papeterie : Christine Bizzini | 25 |
| ○ Vie des écoles | |
| + École Notre Dame de Joie | 26 |
| + APEL de l'École Notre Dame de Joie | 28 |
| + École Maternelle Publique "Les Mésanges Bleues" | 29 |
| + École Primaire Publique "Les Mésanges Bleues" | 30 |
| + Amicale Laïque de Merlevenez | 31 |
| ○ Vie associative | |
| + Damb de Zansal | 32 |
| + Les doigts agiles | 32 |
| + Objectif Musical | 33 |
| + Téléthon | 33 |
| + Comité des Fêtes | 34 |
| + U.N.C. | 35 |
| ○ Histoire(s) et patrimoine | |
| + Les mémoires d'Eugénie | 36 |
| + Rencontre avec les anciennes élèves de Mlle Eugénie | 39 |
| + Les noms des villages : Kervénant & Kerviherne | 42 |
| + Parlons breton : C'est quoi la REDADEG ? | 43 |



MAIRIE

- Tél. 02 97 65 75 08 - Fax 02 97 65 65 55
- E-Mail : secretariat@merlevenez.com
- Heures d'ouverture :
 - du lundi au vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h15
 - Mercredi / Samedi : 8h30 - 12h00

PERMANENCES

- **Permanences du Maire et des Adjointes**
sur rendez-vous au 02 97 65 75 08
- **L'assistante sociale** : Mme Marie BOUCHER tient ses permanences sur rendez-vous au 02 97 69 54 49

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LA BIBLIOTHÈQUE EST TRANSFÉRÉE DANS LA SALLE DES
TEMPLIERS (DERRIÈRE LA MAIRIE)

- **HORAIRE :**
 - Mercredi : 10h00 à 11h30 / 15h00 à 16h00
 - Vendredi : 16h30 à 18h30
 - Samedi : 10h30 à 12h00

Le paiement de l'abonnement annuel s'effectue en mairie.
Changement de tarif : Coût : 12€ par an et par famille.

Pour consulter le catalogue de la Bibliothèque Municipale ou pour consulter vos prêts rendez-vous sur
<https://merlevenez-pom.c3rb.org/>
07 88 10 84 54 / merlevenez.multimedia@wanadoo.fr

CENTRE MULTIMÉDIA

- A Kervignac, Cyber-base - Le Pré Carré, rue du Stade
Tél. : 02 97 65 76 56

DÉCHETTERIE

- Tél. 02 97 65 61 13
- Heures d'ouverture :
 - Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45
 - Samedi : 9h00 à 11h45 et 13h30 à 17h15
 - Le site est fermé les jeudis, dimanches et jours fériés.

ACCUEIL AU PRESBYTÈRE

Paroisses de Merlevenez – Nostang et Ste Hélène
8 rue du Presbytère – Merlevenez

- Tél. : 02 97 65 75 15
- Heures d'ouverture :
 - du mardi au samedi : 10h à 11h30

PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

M. Alexander Entzer reçoit un après-midi par mois à la BBO.
Prise de rendez-vous auprès du service urbanisme / de
l'accueil de la mairie.

DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 2024
TIRAGE : 1450 exemplaires sur papier PEFC
(gestion durable des Forêts)

RÉDACTION : Mairie de Merlevenez
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno LE BOSSER
CONCEPTION - IMPRESSION :
HLB Edition Languidic - Tél. 02 97 65 83 70



Chères Merlevezeiennes,
Chers Merlevezeiens,

Je vous ai adressé mes vœux le vendredi 05 janvier lors de la cérémonie organisée dans la salle Omnisports de Bellevue. Vous étiez nombreux et je tiens à vous remercier. Cette cérémonie reste l'occasion d'échanger après sa partie un peu

protocolaire et je vous invite d'ores et déjà toutes et tous aux vœux de 2025 qui j'espère nous permettront de découvrir une salle Xavier Grall totalement réhabilitée. Votre présence montre l'intérêt que vous portez à notre belle commune, cette cérémonie est ouverte à toutes et à tous.

A toutes celles et ceux que je n'ai pas pu saluer, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonne fortune, de bonheur de tous les instants et de réussite dans vos projets personnels et professionnels. Mes vœux s'adressent également aux personnes isolées, aux malades, aux « otages » des guerres et oppressions diverses, aux démunis, à toutes celles et ceux qui vivent dans l'inquiétude du lendemain.

Cette cérémonie reste l'occasion d'établir un bilan de l'année écoulée et évoquer les projets de la nouvelle année.

- **Les travaux concernant la salle Xavier Grall** se poursuivent avec un rythme soutenu. Reprise du sol à la toiture avec une extension de la cantine, ce chantier représente un coût de + de 2.100M€. Nous gardons pour objectif une mise à disposition pour mi-décembre 2024. Le bâtiment au 4 rue de la mairie (ex-poste) sera livré début mars 2024 au GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale). L'aspect extérieur a été préservé avec sa belle architecture, l'intérieur totalement rénové permettra aux salariés de ce groupement de travailler dans d'excellentes conditions.

- **Pour 2024, un chantier très important se dessine, la construction de nouveaux ateliers municipaux** au Parc d'Activités « Les Sources ». Ces travaux vont prendre du temps. Il faudra attendre 2025 pour disposer de cet équipement attendu par nos agents techniques.



Ce projet est ambitieux mais nécessaire, et financièrement adapté pour une commune de 3.500 habitants. La concertation, l'implication et l'acceptation sont les clés de la réussite de ce projet.

- **De nouvelles toilettes publiques** seront mises à disposition avant l'été, place Max Jacob, près de la fresque.





• **Des balises lumineuses sont installées depuis peu sur nos trottoirs pour améliorer la sécurité.**

Les équipements sportifs, agrès du parcours loisirs, tyrolienne, fitness, seront installés au printemps 2024, permettant aux jeunes et moins jeunes de se divertir. Ces équipements sont mis à votre disposition et bien évidemment à celle de vos enfants qui sont quelques fois à l'origine de ces projets grâce au travail du Conseil Municipal des Enfants.

Préservons tous ces équipements en bon état, ils améliorent notre quotidien, garantissent notre sécurité et restent un investissement financier conséquent. Sécurité améliorée dans notre bourg avec prochainement une vitesse limitée à 30km/heure sur la plupart des rues. De nombreux chantiers sont en cours avec la circulation d'engins de chantier, redoublons de prudence. Camions et autres véhicules permettent l'aménagement et la construction de nouvelles habitations.

• **2023 marquera une belle dynamique en termes d'urbanisme**

avec un nombre de permis de construire en forte évolution : 69 permis accordés pour 31 en 2022. Une commission planche depuis le mois de septembre 2023 pour revoir notre Plan Local d'Urbanisme. Cette révision, longue et fastidieuse à l'image de ce carcan administratif que nous subissons, prend en compte une nouvelle loi sur l'urbanisation : la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Comprendre et respecter cette loi équivaut à abandonner tout développement économique sur de nouvelles zones d'activités et limiter drastiquement toute construction pour l'habitat. Dans une période, ou pas un seul jour ne s'écoule sans entendre parler d'un manque criant de logements, nous devons compter chaque m² pour respecter cette loi ZAN. Comment comprendre cet antagonisme. Comment ne pas soutenir nos agriculteurs et éleveurs dans leur souhait de réforme administrative. Les directives européennes et nationales s'empilent, se durcissent et ne permettent plus à notre modèle agricole de faire face à une concurrence déloyale venant d'autres continents mais également d'Europe. Préservons notre agriculture, notre élevage, garantissons un revenu et une qualité de vie à nos agriculteurs et éleveurs, faute de quoi le contenu de nos assiettes ne sera pas garanti de qualité.

• **Ces contraintes qui veulent nous paralyser n'empêcheront pas notre ambition de développement à Merlevenez,**

pour preuve le dynamisme de nos associations avec de nombreuses manifestations en 2023 : comice agricole, marché semi-nocturne, cinéma en plein air, Téléthon, marché de Noël, journée du patrimoine. Cette journée a été l'occasion de visiter notre belle église. Quelques travaux de peinture, menuiserie et couverture ont été réalisés, le chauffage remis en service permet à nouveau de célébrer les offices. Des travaux importants doivent être entrepris sur ce bel édifice. La lenteur et la lourdeur administratives ne laissent pas présager une réalisation rapide de ces travaux.

• **Rapides, efficaces et ambitieux sont les qualités que vont mettre en avant nos sportifs français à l'occasion de cette année olympique.**

Les jeux se déroulent en France, je veux adresser ici tous mes vœux de succès à nos sportives et sportifs. Votre commune, pour cette occasion, prendra les couleurs de l'olympisme au travers de décorations dans le bourg.

Les nombreux projets que je viens d'évoquer montre le dynamisme de votre, de notre commune et je continuerai avec toutes et tous les conseillers d'œuvrer pour vous apporter demain et après-demain le bien vivre à Merlevenez.

"Lorc'h a zo ennon ha laouen on bevañ e Breizh, hor rannvro dispar.

Me a zo ganet, amañ, e Berlèùiné. C'hoant bras em eus gwelet diorroadur ha bleuniadur hor c'humun dalc'hamat e-kerzh he annizidi.

Bevañ e Berlèùiné a zo ma ziviz, embregerañ e Berlèùiné a zo ma youl-sevel, ho servijout. Hiziv hag arc'hoazh a zo ma c'hredenn."

**Bonne Année à toutes et à tous
Bléad mat deoc'h**

Kenavo
Bruno Le Bossier



Pour une plus grande facilité de lecture nous avons fait le choix de mettre un résumé des points principaux abordés en conseil municipal.

Les PV des conseils municipaux restent bien entendu à la disposition de toute personne souhaitant les consulter, soit sur le site internet de la commune soit en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

du 11 septembre 2023

○ CRÉATION DE NOUVEAUX ATELIERS TECHNIQUES :

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet LORAND

○ PRESCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLU : DÉFINITION DES OBJECTIFS ET DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION



La commune de Merlevenez a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 6 juin 2016.

Ce document d'urbanisme nécessite aujourd'hui d'être revu d'une manière générale pour tenir compte de l'évolution du contexte dans lequel il a été approuvé, notamment du contexte réglementaire. La révision du PLU sera également l'occasion de réinterroger les enjeux du territoire au regard du contexte actuel tant d'un point de vue démographique, environnemental qu'économique.

Afin que les habitants, les associations locales et tout autre personne concernée puisse s'informer et s'exprimer sur le projet de révision de PLU, une concertation sera instaurée tout au long de son élaboration jusqu'à la délibération qui arrêtera le projet et qui tirera le bilan de la concertation.

○ COUPONS SPORT ET CULTURE :

Le dispositif de coupon sports et culture est maintenu cette année et réévalué à 25 € pour les jeunes de Merlevenez âgés de 6 ans à 18 ans qui s'inscrivent pour la pratique d'activité, dans une association (sportive ou culturelle) de la commune ou une association extérieure proposant une activité inexistante sur la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

du 09 octobre 2023

○ TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024

Dans un souci de bonne gestion du budget annexe « Assainissement Collectif » de la commune de Merlevenez, il est nécessaire de réétudier le tarif complémentaire correspondant aux frais de gestion (surtaxe) et de les fixer comme suit :

- Redevance s'appliquant à des m³ : 1.0301 € HT/m³ (augmentation de 3% par rapport à 2023) soit 1,2361 € TTC
- Redevance d'abonnement : 0,00 €
- Raccordement de bâtiment au réseau : 2 524 € (2 450 € en 2023)

○ PRIME « POUVOIR D'ACHAT » EXCEPTIONNELLE

La prime « pouvoir d'achat » ou « prime Macron » étant possible pour les agents de la fonction publique territoriale, le conseil municipal a étudié la possibilité de la verser aux agents de la commune. Pour la fonction publique d'Etat, cette prime est comprise entre 300 et 800 € brut.

La proposition de la commission Finances de verser une prime de 400 € brut, proratisée en fonction de la quotité de travail, a été validée par les élus.



Vie municipale

○ TARIFS COMMUNAUX 2024

| Domaine | | Précision | | TARIFS 2023 | | | Tarif 2024 proposé | | |
|---|---|-------------------|---|---------------------|-------------------|---------------------------|---------------------|-------------------|--|
| Photocopie | Tout public | Papier fourni | | 0.10 € | | | 0,15 € | | |
| | | Papier non fourni | 0.20 € | | | 0,25 € | | | |
| Location tables/bancs | Particuliers | | | | | 3,00 € (table+2 bancs) | | | |
| | Ecoles de Merlevenez et associations | | | | | Gratuit (caution de 150€) | | | |
| ALSH (tarif doublé en cas de réservation hors délais) | Quotient familial | | 0 à 1000€ | 1001 à 1300€ | + de 1300€ | 0 à 1000€ | 1001 à 1300€ | + de 1300€ | |
| | Journée avec repas | | 11.94 € | 13.65 € | 15.36 € | 12,30 € | 14,10 € | 15,80 € | |
| | Demi-journée avec repas | | 7.96 € | 9.09 € | 10.24 € | 8,20 € | 9,40 € | 10,60 € | |
| | Demi-journée sans repas | | 5.69 € | 6.82 € | 7.96 € | 5,90 € | 7,10 € | 8,20 € | |
| Garderie (tarif doublé en cas de réservation hors délais) | Par ¼ d'heure (scolaire) | | 0.32 € | 0.37 € | 0.42 € | 0,33 € | 0,39 € | 0,45 € | |
| | Par ¼ d'heure (périscolaire, vacances) | | 0.32 € | 0.37 € | 0.42 € | 0,33 € | 0,39 € | 0,45 € | |
| Cantine | Le repas | | | 3.85 € | 4.00 € | 1,00 € | 4,00 € | 4,15 € | |
| | Non réservation/hors délais | | | | | 8,00 € | 8,00 € | 8,00 € | |
| Maison des jeunes | 1/2 journée sans activité | | | | | 2,64 € | 3,00 € | 3,36 € | |
| | 1/2 journée dédiée à une activité mineure (piscine, ...) | | | | | 5,00 € | 5,00 € | 5,00 € | |
| | Forfait pour activité majeure (journée ou 1/2 journée selon la durée de l'activité) | | Adhésion annuelle : 12 € Sortie : refacturation totale | | | 11,00 € | 11,00 € | 11,00 € | |
| Bibliothèque | Adhésion annuelle par famille | | 12.00 € | | | 13,00 € | | | |
| Droit de place | Hors alimentaire (journalier) | | 37.00 € | | | 38,00 € | | | |
| | Alimentaire (mensuel) | | 31.00 € | | | 32,00 € | | | |
| Location remorque (4,5 m3) | Forfait | | 65 € | | | 67,00 € | | | |
| Concession cimetièrre | 30 ans | | 220 € | | | 226,00 € | | | |
| | 50 ans | | 450 € | | | 460,00 € | | | |
| Caveaux (ancien cimetièrre) | 2 places | | 750 € | | | 772,00 € | | | |
| | 3 places | | 900 € | | | 927,00 € | | | |

Vie municipale



| | | | |
|--|--------|-------|----------|
| Columbarium au mur (ancien cimetière) | 15 ans | 520 € | 535,00 € |
| | 30 ans | 790 € | 815,00 € |
| Cavurne au sol | 15 ans | 220 € | 226,00 € |

| | | | |
|--|--------|---------|------------|
| (ancien cimetière) | | | |
| | 30 ans | 460 € | 474,00 € |
| Cavurne AVEC PLAQUE GRANIT (Marguerite) – nouveau cimetière | 15 ans | 650 € | 670,00 € |
| | 30 ans | 850 € | 875,00 € |
| Cavurne SANS PLAQUE GRANIT – nouveau cimetière | 15 ans | 450 € | 464,00 € |
| | 30 ans | 650 € | 670,00 € |
| Columbarium (Globe) | 15 ans | 1 100 € | 1 133,00 € |
| | 30 ans | 1 300 € | 1 340,00 € |
| Columbarium (Mapa Onde) | 15 ans | 900 € | 927,00 € |
| | 30 ans | 1 100 € | 1 133,00 € |
| Renouvellement (tous emplacement) | 15 ans | 200 € | 206,00 € |
| | 30 ans | 400 € | 412,00 € |
| Grande plaque pour cavurne « Marguerite » et columbarium | | 80 € | 83,00 € |
| Petite plaque pour jardin du souvenir | | 50 € | 52,00 € |
| Taxe ramassage de chien | | 200 € | 206,00 € |

Les tarifs pour les locations de salle sont les suivants :

| Utilisateur | Précision | | Tarif |
|--|------------------------------------|---|------------|
| Habitant de Merlevenez | Chèque de caution | | 500,00 € |
| | Salle Xavier Grall (300 places) | Sans la cuisine | 360,00 € |
| | | Cuisine avec réservation par traiteur - 1 jour | 870,00 € |
| | | Cuisine avec réservation par traiteur - 2 jours | 1 070,00 € |
| | | Cérémonie pour obsèques | 250,00 € |
| | Salle Paul Gauguin (80 places) | Cuisine + salle / jour | 400,00 € |
| | | Obsèques | 70,00 € |
| | | Salle des templiers – 1 jour | |
| Kermadio | Par jour | 51,00 € | |
| Associations extérieures à but humanitaire | Salle Xavier Grall | | 190,00 € |



CONSEIL MUNICIPAL

du 13 novembre 2023

o SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2023

Associations communales

| | | Adhérents - 20 ans | SUBVENTIONS 2022 | SUBVENTIONS 2023 |
|-------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| ESM | | 81 | 1 446,00 € | 2 025,00 € |
| STE CHASSE | | | | 448,00 € |
| COMITE DES FETES | Forfait | | 2 335,00 € | 1 037,00 € |
| | Subvention exceptionnelle | | | 1 400,00 € |
| UNC | forfait | | 448,00 € | 448,00 € |
| | Subvention exceptionnelle | | 657,00 € | 657,00 € |
| APEL | forfait | | 431,00 € | 448,00 € |
| AMICALE LAÏQUE | forfait | | 431,00 € | 448,00 € |
| OBJECTIF MUSICAL | | 17 | 332,00 € | 425,00 € |
| JUDO | | 49 | 1 256,00 € | 1 225,00 € |
| FCJ | Danse de salon | 49 | | 1 225,00 € |
| | Arts du Spectacle | | 48,00 € | |
| | Théâtre | | | |
| | Danse Moderne | | 948,00 € | |
| TOTAL | | | 7 658,00 € | 9 786,00 € |

| SUBVENTIONS 2022 | MONTANT 2022 | MONTANT 2023 |
|---|--------------|--------------|
| ADMR | 100,00 € | 104,00 € |
| AFM TELETHON | 100,00 € | 104,00 € |
| ASSOCIATION AVENIR | 100,00 € | 100,00 € |
| ASSOCIATION LARYNGECTOMISES BRETAGNE | 50,00 € | 52,00 € |
| RESTO DU CŒUR | 300,00 € | 312,00 € |
| PREVENTION ROUTIERE | 50,00 € | 52,00 € |
| SECOURS CATHOLIQUE | 300,00 € | 300,00 € |

Vie municipale



| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| PREVENTION ROUTIERE | 50,00 € | 52,00 € |
| SECOURS CATHOLIQUE | 300,00 € | 300,00 € |
| PUPILLE (pompiers) | 100,00 € | 100,00 € |
| LIGUE CONTRE LE CANCER | 100,00 € | 100,00 € |
| ADAPEI (papillons blancs) | 50,00 € | 50,00 € |
| PALLIANTEC | 50,00 € | 50,00 € |
| REVES DE CLOWNS | 100,00 € | 100,00 € |
| COMICE AGRICOLE 0,25/habitant | 804,50 € | 822,75 € |
| BAGAD KERVIGNAC | 50,00 € | 50,00 € |
| BANQUE ALIMENTAIRE | 300,00 € | 300,00 € |
| ECOUTE FAMILLIALE INFORMATION TOXICOMANIE | 50,00 € | 50,00 € |
| SNSM | 100,00 € | 100,00 € |
| SECOURS POPULAIRE | 300,00 € | 300,00 € |
| SAPEUR-POMPIER GSCF | | 200,00 € |
| TOTAL | 3 004,50 € | 3 446,75 € |

○ PROPOSITION D'ACQUISITION DE DEUX BERCEAUX DU PROJET DE MINI CRÈCHE AU PARC D'ACTIVITÉS « LES SOURCES »

Le projet d'installation d'une mini-crèche de la société « à l'Abord'âges » au Parc d'Activités « Les Sources » est bien lancé.



La directrice a contacté la mairie pour solliciter l'acquisition de berceaux au prix de 7 500 € l'unité.

Compte tenu de la demande croissante en matière de garde d'enfants, la commune va acquérir deux berceaux afin de soutenir ce projet.

Cette acquisition sera facilitée par le bonus territoire de la Convention Globale Territoriale. Cette participation permet ainsi à une crèche de proposer un PSU (paiement au quotient familial) et donc un coût plus abordable pour les ménages.

Le coût annuel pour la commune sera de 2 726,19 € l'unité. Le contrat sera conclu avec cet organisme pour une durée de 2 ans.



○ LE MOT DE L'OPPOSITION :

Néant

La rubrique « Etat civil » est constituée des éléments officiels des registres. C'est pourquoi :

- si une personne n'est pas domiciliée officiellement dans la commune, le décès n'est pas communiqué.
- le décès est communiqué s'il a lieu dans la commune, même si la personne n'y est pas domiciliée

NAISSANCES

OCTOBRE

18 CONAN Tya 22, rue Fontaine Maria

NOVEMBRE

16 DE BARROS LE DAIN Ana 4, rue de la Lande du Ruisseau

DECEMBRE

24 KERVADEC Yaël 34, rue Anne de Bretagne

JANVIER

14 PONGERARD Romy 5, rue du Presbytere

MARIAGE

SEPTEMBRE

30 DANIGO Jérémy
ROGER Yolaine
Domiciliés
12, place d'Armor
56170 QUIBERON
Résidents 9, Lézevarch

OCTOBRE

21 MATTE Anthony
BARACH Laurine
33, rue Fontaine Maria

DÉCÈS

SEPTEMBRE

18 CONAN Patrick 21, rue de la Mairie
25 MOAL Roger 11, rue Nouvelle

NOVEMBRE

06 LE SAGER Madeleine 8, rue de la Mairie

DECEMBRE

12 GRAGNIC Elisa 8, rue de la Mairie
veuve QUIDU

16 LE ROUX Robert 36, rue d'Hennebont
18 CLEACH Angélique 1, route de Lesteno
30 NICOLO Emilienne 8, rue de la Mairie (MARPA)

JANVIER

08 BASSEVILLE Christian 15, rue Léon fleuriot
16 PÉRON Gilbert 24, rue des Alouettes
21 NOLLIER Bernadette 15, rue Nouvelle
veuve JOSSO

○ HOMMAGE RENDU À ROGER MOAL LORS DE SES OBSÈQUES

(Texte écrit par Maryse Tibulle, Jean-Michel Corlay et Marie-Françoise Lemasson)

« Monsieur Moal.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui afin d'apporter moult témoignages de ton investissement et dévouement auprès de notre commune de Merlevenez, concernant l'encadrement de nos enfants du CP au CM2.

Viviane ton épouse préparait les élèves pour l'élémentaire et toi Roger, ensemble vous les dirigiez fin prêts pour le collège ! Vous étiez au final très complémentaires et aussi très complices !

Arrivé à Merlevenez, c'était pour nous tous une évidence d'inscrire nos enfants à l'école publique soit l'école de la République comme tu aimais le dire !

Des années 1970 à 1995 au moins, les parents d'élèves ainsi que les membres de l'amicale Laïque de l'époque ont pu apprécier ton précieux soutien et ta participation avec ton équipe d'enseignants mesdames Nicol, Grégory, messieurs Dréan et Simon ainsi que Viviane, vous étiez les piliers de l'école !

Directeur de l'école laïque de Merlevenez tu as su nous convaincre de l'importance du suivi scolaire de vos élèves d'ailleurs tu étais le précurseur de l'aide aux devoirs ! Tu as démontré qu'un enfant doit être pris en charge par l'école de différentes façons, bien sûr sur l'apprentissage des matières principales comme : l'écriture, la lecture, les mathématiques mais plus encore dans le domaine de la culture, du sport et de divertissements comme la « fête des écoles » de par leur participation et rencontre avec les autres !

N'oublions pas la « classe de neige » que vous organisiez avec Rémi Simon accompagnateur de nos enfants. Que de bons souvenirs !

Etat civil

Car certains l'ont peut-être oublié, mais tu as représenté la vie de l'école communale à Merlevenez pendant près de trente ans !

Les enfants te respectaient, ils n'auraient même pas pensé te contredire, car c'était le bon sens, le savoir et la confiance envers « leur Maître ».

Vos histoires de jeunes enseignants avec Viviane, que nous découvrons car déjà pour nous l'époque était du passé ! Pourtant vous deux, vous avez balayé vos classes, vous réalimentiez le poêle pour réchauffer la classe et aussi pour chauffer le repas du midi de vos élèves, c'était déjà votre engagement auprès de vos petits !

Ah, la fête des écoles et surtout pas l'appellation de « Kermesse » dont tu nous avais rappelé l'historique !

Homme de caractère, malgré ton apparence discrète voire presque timide, tu savais régler les conflits. Ton sens du devoir accompli et du bénévolat qui en découle !

Tu l'avais démontré dans le cadre du CCAS de Merlevenez, tout comme à la bibliothèque de la commune !

Les réunions de parents d'élèves que tu savais temporiser afin qu'elles ne se terminent pas trop tard pour le bien des familles !

Sans jugement, tu savais nous parler du rôle essentiel des parents tout comme celui de l'éducation nationale !

Cette date du 10 octobre pour cette cérémonie reste un jour symbolique car le 10 octobre 2009 Viviane ton épouse nous quittait.

Pour tout cela, reçois, Roger toute notre gratitude ainsi que notre profond respect.

Vie pratique

o Maison des jeunes

Nouveauté à la maison des jeunes : Elodie LETULLE est partie vers de nouveaux horizons. Après quinze jours de transition, Manon LESPERANCE est la nouvelle responsable de la MDJ depuis novembre 2023.

Titulaire du BAFA et du BAFD, elle est animatrice depuis 2016. De nombreuses activités sont proposées les mercredis en période scolaire et pendant les vacances : ateliers cuisine, ateliers manuels et sportifs, afin de satisfaire chaque jeune (liberté de proposer une ou des activités que chacun souhaite).

Le vendredi soir, de 16h30 à 19h, une dizaine de jeunes sont présents pour un moment convivial autour de petits jeux, discussions et rigolade.

Des rencontres intergénérationnelles sont proposées avec le service accompagnement et la MDJ : en décembre, un atelier Art Floral de Noël a été animé par Manon. Ces temps sont des moments de partage entre les jeunes et anciens de la commune : partages de savoir, d'échanges, d'entraide.



Après l'effort, le réconfort : un goûter est proposé aux personnes présentes afin de terminer la journée par des douceurs sucrées.

La MDJ sera ouverte aux vacances de février. Troc patate au marché d'Hennebont, cinéma, rallye photos, structures gonflables, soirée tartiflette et boum, etc. sont parmi les activités proposées.

Les tarifs de la maison des jeunes ont évolué depuis le 1^{er} janvier 2024 :

Mercredi : 2€ - Vendredi : 1€

L'inscription est obligatoire sur le portail famille.
Pour tout renseignement : mdj@merlevenez.com ou
07.63.58.81.24 - Page Facebook : MDJ Merlevenez

o Les frelons asiatiques / Les chenilles processionnaires

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) est un syndicat professionnel agricole. Reconnue par l'État comme section départemental d'Organisme à Vocation Sanitaire, elle est chargée de la surveillance, prévention et lutte contre les organismes nuisibles (ex : frelons asiatiques, taupes, chenilles processionnaires etc.) aux cultures, végétaux et produits végétaux

Les guêpes et les frelons, vivent au rythme des saisons. La reine s'enterre avant l'automne et sort de terre au printemps. Au début du printemps, les nouvelles reines qui émergent vont chercher à fonder de nouvelles colonies.

Le frelon asiatique construit deux types de nids qui se succèdent au cours de l'année :

- **Un nid de printemps ou nid primaire** : il est construit à partir de fin mars début avril dans un abri par les jeunes reines (fondatrices) à la sortie de la période d'hivernation. Celui-ci a une forme sphérique et a une taille allant d'une balle de ping-pong à une balle de tennis, avec une ouverture unique en dessous.

L'intérêt du piégeage des fondatrices au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid. Une température de 12 à 15° est néanmoins nécessaire pour que les reines soient en activité.

De façon artisanale ou acheté dans le commerce, le piège utilisé pour capturer les reines de frelons asiatiques doit être le plus sélectif possible, Les pièges seront installés dès début avril et retirés fin mai afin d'éviter de capturer les insectes utiles. Fiche fabrication

- **Un nid d'été ou nid secondaire** : il peut se rencontrer dès le mois de juin si les conditions météorologiques sont favorables. De forme sphérique, il est construit, le plus souvent, assez haut dans les arbres lorsque l'activité de la colonie s'intensifie et que la capacité du nid de printemps est dépassée. Il est de grande taille, d'un diamètre de 40 à 80 cm, et peut abriter plusieurs milliers d'individus. Ce nid comporte une petite ouverture latérale située à mi-hauteur.

i QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il ne faut pas s'improviser chasseur d'insectes. **Adressez-vous à la mairie qui fera intervenir une entreprise spécialisée** dans les plus brefs délais, elle prendra en charge l'intégralité du coût de l'intervention. Cette prise en charge n'est valable que pour les destructions de nids de frelons asiatiques.

Si vous faites intervenir une entreprise de votre propre chef, vous ne pourrez pas bénéficier de cette mesure gratuite pour le particulier.



FABRICATION D'UN PIÈGE SÉLECTIF POUR CAPTURER LES FRELONS ASIATIQUES

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1.5 L - Un cutter ou des ciseaux - Un fil de fer de 40 cm environ - Un fer à souder ou une pointe (100-110) chauffée sur le gaz.

FABRICATION

1 Prenez 2 bouteilles d'1.5 L



2 Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir



3 Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille, y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif !



4 Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège



5 Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille



6 Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



7 Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés



8 Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse



9 Placez l'appât (ex : 2/3 Bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons





o Les chenilles processionnaires



Fédération Départementale des Groupements
de Défense contre les Organismes nuisibles

Février 2023

INFORMATIONS GÉNÉRALES CHENILLES

Les chenilles processionnaires **du pin et du chêne** sont présentes dans le Morbihan et les conséquences sont multiples :

- ⇒ Santé publique : allergies, démangeaisons, œdème chez l'homme
- ⇒ Santé animale : nécrose de la langue (chien et chat)
- ⇒ Défoliation des pins et des chênes contaminés sans conséquence notable sur la santé des arbres

Que faire ou ne pas faire !

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



Début de l'été (courant juin), les papillons sortent de terre et les femelles pondent leurs œufs entre 2 aiguilles. Après l'éclosion et différents stades larvaires, elles forment en octobre un cocon volumineux, souvent à l'extrémité d'une branche. A la fin de l'hiver, elles quittent l'arbre en se déplaçant en procession pour se nymphoser dans le sol (durée : quelques semaines).

⇒ **Attention DANGER** pour les hommes et les animaux car à ce stade le risque d'urtication est très important.

Que faire à ce moment-là ? Éviter de les toucher. Le traitement biologique à cette époque est inefficace.

A ne pas faire : Les ramasser sans protection (lunettes, gants, ...).

Que faire plus tard ? Pensez à vous inscrire durant l'été pour le traitement biologique préventif d'automne.
⇒ Consultez votre Mairie où des bulletins d'inscriptions sont disponibles chaque année à partir du mois de juillet (clôture des inscriptions fin août).

NB : L'échenillage d'automne (moyen mécanique) est également possible tout en prenant les précautions nécessaires pour éviter les urtications. La pose d'écopièges sur le tronc, si vous n'avez pas utilisé les 2 moyens de lutte précédents, peut être réalisée à partir de JANVIER. Afin de viser une gestion à long terme, la pose de nichoirs à mésange, proche de vos pins, peut-être un moyen de lutte complémentaire. Les mésanges sont des oiseaux insectivores qui raffolent des chenilles processionnaires.

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHENE



Durant l'été (fin juillet), des papillons émergent et les femelles pondent leurs œufs sur de fins rameaux. Ces œufs n'écloreont qu'au début du printemps suivant (avril). Après 2 à 3 mois au cours desquels se succèdent six stades larvaires et de nombreuses processions dans l'arbre et au sol, les chenilles construisent un nid sur le tronc ou sous une branche charpentière où elles se nymphosent fin juin.

⇒ **Attention à partir de fin mai** ◀ **DANGER** : les chenilles deviennent très urticantes et le traitement biologique à ce stade larvaire (5ème stade) est inefficace.

Que faire à ce moment-là ? Éviter d'aller sous les chênes et dans tous les cas ne pas enlever les nids ou les brûler avec un désherbeur thermique (moins de risques) sans prendre les précautions nécessaires pour éviter les urtications (combinaison, lunettes, gants...), qui sont plus fortes que celles provoquées par la chenille du pin.

Que faire au printemps ? Le traitement biologique préventif est efficace en avril-mai. Pour en bénéficier, inscrivez-vous auprès de votre Mairie où des bulletins d'inscriptions sont disponibles entre février et mars de chaque année (clôture des inscriptions fin mars).



○ Contre les violences intrafamiliales

L'opération des sacs « violentomètres » a été proposée par le CIDFF du Morbihan (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) à toutes les communes.

Sandrine Le Moing, adjointe chargée des Affaires sociales et de l'Intergénérationnel, a saisi cette opportunité pour informer les femmes sur les violences intrafamiliales et a aussitôt pris contact avec la pharmacie de la Madeleine pour leur expliquer la démarche. Ils ont accepté tout de suite et la commune a ainsi passé commande de 6 000 sacs pharmacie.

Sur le sac, on trouve une échelle qui permet de comprendre si on est victime de violences. Au dos des sachets, on retrouve les numéros utiles, tel que le national, **3919**, mais aussi celui de L'écoutille, service local du CIDFF, spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles (**21, rue Jules-Légrand, à Lorient. Tél. 02 97 63 52 36**).

Parallèlement, dans le cadre du dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales, porté par le CIDFF et la Sauvegarde 56, trois personnes référentes ont bénéficié d'une formation. Elles sauront ainsi accueillir, écouter et orienter les victimes, vers les bons interlocuteurs, en fonction de leur situation.



Pour être mis en relation avec un référent, la procédure à suivre est de contacter la mairie au numéro suivant **02-97-65-75-08**.

*Pour plus de discrétion, indiquer aux agents d'accueil que vous appelez pour un **code orange**. Vous serez alors recontacté dans les plus brefs délais par une des personnes référentes.*

○ Les chantiers Nature et Patrimoine

Les chantiers Nature et Patrimoine, encadrés par Yannick Le Floch et Stéphane Noël, interviennent régulièrement sur la commune.

Aux abords de la station d'épuration, ils ont débroussaillé, abattu des arbres devenus dangereux et nettoyé les talus. Dernièrement, ils ont réalisé un escalier et un entourage pour le composteur mis à disposition par BBO Communauté, pour les logements collectifs et les jardins communaux.



Ta relation est saine quand il...

PROFITE

Il y a de la violence quand il...

PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE

Tu es en danger quand il...

| | | |
|----|---|----|
| 1 | Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts | 1 |
| 2 | Accepte tes amies, amis et ta famille | 2 |
| 3 | A confiance en toi | 3 |
| 4 | Est content quand tu te sens épanoui | 4 |
| 5 | S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble | 5 |
| 6 | Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose | 6 |
| 7 | Rabaisse tes opinions et tes projets | 7 |
| 8 | Se moque de toi en public | 8 |
| 9 | Est jaloux et possessif en permanence | 9 |
| 10 | Te manipule | 10 |
| 11 | Contrôle tes sorties, habits, maquillage | 11 |
| 12 | Fouille tes textos, mails, applis | 12 |
| 13 | Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes | 13 |
| 14 | T'isole de ta famille et de tes proches | 14 |
| 15 | T'oblige à regarder des films pornos | 15 |
| 16 | T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches | 16 |
| 17 | "Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît | 17 |
| 18 | Menace de se suicider à cause de toi | 18 |
| 19 | Menace de diffuser des photos intimes de toi | 19 |
| 20 | Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe | 20 |
| 21 | Te touche les parties intimes sans ton consentement | 21 |
| 22 | T'oblige à avoir des relations sexuelles | 22 |
| 23 | Te menace avec une arme | 23 |
| 24 | | 24 |



o La cantine

Ce vendredi 22 décembre, le père Noël a accueilli, perché en haut de l'église, 275 enfants de la cantine pour déguster un délicieux repas.

Quelle magie dans les yeux des enfants !

Leur bonnet de Noël sur la tête, ils ont mangé du saucisson sec, suivi d'un délicieux sauté de dinde à la sauce pain d'épices, accompagné de pommes pins. Pour finir, de la mimolette et de la bûche ganache au chocolat.

Le père Noël est venu auprès de chaque enfant leur distribuer un petit chocolat.

Il a reçu en échange, beaucoup de câlins et de sourires.



*Merci Père Noël et...
à l'année prochaine !*



• Le 11 Janvier c'était la galette des rois.

A peine le père Noël parti, nous avons servi une délicieuse galette des rois !

Les enfants ayant eu la fève, ont pu choisir leur roi ou leur reine s'ils le souhaitaient.

Un excellent moment de rigolade que le personnel a pu partager avec les enfants.

o Les coups de coeurs de la bibliothèque



Ce que disent les silences de Laure Manel

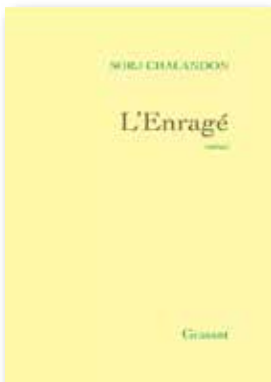
À la mort de son père, Adèle découvre chez lui des lettres, dont l'une lui révèle l'existence d'un secret autour de la mort de sa mère, alors qu'elle n'avait que quatre ans.

Adèle quitte Paris pour se rendre sur l'île où elle est née, qu'elle a quittée enfant et où elle ne devait jamais revenir : Ouessant.

D'entrevues en rencontres, Adèle va découvrir autant cette île sauvage que son histoire,

l'histoire de sa famille... et se rendre compte qu'un secret peut en cacher un autre.

Si Laure Manel voulait nous parler d'Ouessant ... Non seulement c'est une évidence mais surtout, elle le fait merveilleusement bien.



L'enragé de Sorj Chalandon

Le soir du 27 août 1934, cinquante-six gamins se révoltent et s'échappent de la colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer.

Voici ouverte la chasse aux enfants. Tous ont été capturés. Tous ? Non : aux premières lueurs de l'aube, un évadé manquait à l'appel.

Sorj Chalandon donne vie à ce garçon, abandonné par ses parents, enfermé dès l'âge de douze ans, qui avance les poings serrés et le regard féroce



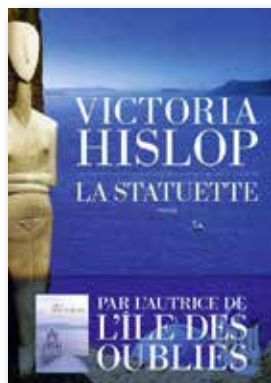
Les Femmes du bout du monde de Mélissa Da Costa

À la pointe sud de la Nouvelle-Zélande, dans la région isolée des Catlins, au coeur d'une nature sauvage, vivent Autumn et sa fille Milly.

Sur ce dernier bastion de terre avant l'océan Austral et le pôle Sud, elles gèrent le camping Mutunga o te ao, le bout du monde en maori. Autumn et Milly forment un duo inséparable, jusqu'au jour où débarque Flore, une jeune parisienne en quête de rédemption... Hantées par le passé mais bercées par

les vents et les légendes maories, ces trois femmes apprendront à se connaître, se pardonner et s'aimer.

Mélissa Da Costa - autrice la plus lue en France en 2023 - nous offre un voyage inoubliable à travers des paysages d'une stupéfiante beauté, aux côtés de personnages inspirés et inspirants. Un nouveau roman magistral et une ode à la liberté.



« La Statuette » de Victoria Hislop

Helena a grandi entre l'Angleterre et la Grèce. Bien qu'en conflit avec sa famille, sa mère grecque l'envoie chaque été à Athènes auprès de ses grands-parents. Helena y découvre un pays, une culture et une langue qui la fascinent. Mais elle craint son grand-père, un homme austère et dur, qui semble cacher un lourd secret.

Des années plus tard, installée dans l'appartement que ses grands-parents lui ont légué, Helena prend conscience, avec stupeur, que

son grand-père a participé à la dictature des colonels. Puis, en fouillant, elle découvre de nombreuses œuvres d'art. Comment ses grands-parents ont-ils pu obtenir de telles antiquités ? Helena se lance alors sur la piste de leur origine et essaie de réparer les actions de son grand-père.

Une saga familiale qui mêle Histoire et pillage d'œuvres d'art



Série Geronimo Stilton (pour les 8-12 ans)

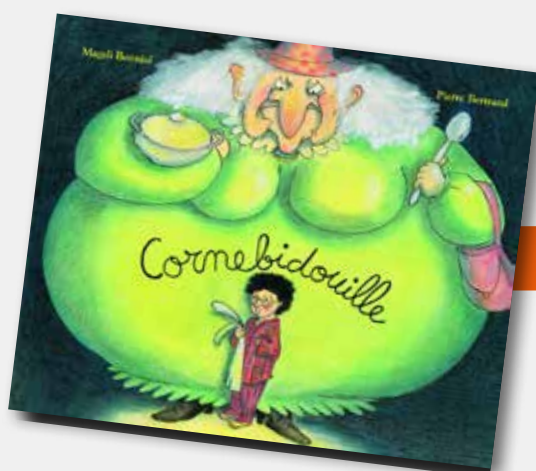
Geronimo Stilton est une extravagante souris parlante, journaliste, écrivain et directeur de « L'Écho du rongeur », un journal publié sur l'île des souris où il vit.

En compagnie de sa petite tribu, il est le héros de multiples histoires. Entraîné par ses proches, sa soeur, son cousin ou son neveu dans diverses aventures, il en publie les récits.

Série Téma Stilton

Sportive, dynamique et charmante, Téma Stilton est la plus jeune sœur de Geronimo et la photographe de « L'Écho du rongeur ».

Les livres de Téma racontent l'amitié et les aventures d'un groupe de cinq jeunes enquêteuses venues de tous les continents.



Cornebidouille de Pierre Bertrand (pour les 4-6 ans)

Cornebidouille est une horrible sorcière, la terreur des enfants qui ne veulent pas manger leur soupe. Sauf un, Pierre !

Un petit garçon, une sorcière et au milieu une soupe. "Cornebidouille" est une série de livres qui permet d'appivoiser ses peurs et rire de bon cœur.



DISTRIBUTION DE COMPOST



GRATUIT

Pensez à apporter pelle et seau en sac.

Samedi 6 avril
au stade de Kermadio
à partir de 9h

o Accompagnement

Petit retour sur la fin d'année du service accompagnement.

Celui-ci finit l'année 2023 par la participation d'une quarantaine de personnes aux crêpes en faveur du Téléthon, l'atelier de décoration de Noël en collaboration avec la MDJ et une sortie à la crèche vivante de Sainte-Anne-d'Auray. Une vingtaine de personnes s'était donnée rendez-vous la dernière semaine de décembre pour y participer.

Le service accompagnement vous propose pour cette nouvelle année 2024 : toujours le marché à Hennebont tous les 15 jours, des sorties cinéma 1 fois par mois à Inzinac-Lochrist, restaurant, des après-midi récréatives ainsi qu'une réunion sur la nutrition, le sport et la vue.

Celle-ci sera suivie d'ateliers culinaires et sportifs (sur inscription à partir de 60 ans).



| JANVIER | | FEVRIER | | MARS | | AVRIL | | MAI | | JUIN | |
|---------|---|---------|---------------------------------------|-------|-----------------------------------|-------|-----------------------------------|-------|-----------------------------------|-------|-----------------------------------|
| LU 1 | Jour de l'An | JE 1 | Marché à Hennebont | VE 1 | | LU 1 | Lundi de Pâques | ME 1 | Fête du Travail | SA 1 | |
| MA 2 | | VE 2 | Chandeleur | SA 2 | | MA 2 | BV APA | JE 2 | | DI 2 | |
| ME 3 | | SA 3 | | DI 3 | | ME 3 | | VE 3 | | LU 3 | |
| JE 4 | Marché à Hennebont | DI 4 | | LU 4 | | JE 4 | Restaurant | SA 4 | | MA 4 | BV : APA + AC |
| VE 5 | | LU 5 | | MA 5 | | VE 5 | | DI 5 | | ME 5 | |
| SA 6 | | MA 6 | Crêperie | ME 6 | | SA 6 | | LU 6 | | JE 6 | Marché à Hennebont |
| DI 7 | | ME 7 | | JE 7 | | DI 7 | | MA 7 | BV : APA | VE 7 | |
| LU 8 | | JE 8 | | VE 8 | | LU 8 | | ME 8 | Victoire 1945 | SA 8 | |
| MA 9 | | VE 9 | | SA 9 | | MA 9 | BV : APA + AC | JE 9 | Ascension | DI 9 | |
| ME 10 | | SA 10 | | DI 10 | | ME 10 | | VE 10 | | LU 10 | |
| JE 11 | | DI 11 | | LU 11 | Entretien individuel diététique | JE 11 | Marché à Hennebont | SA 11 | | MA 11 | BV APA |
| VE 12 | | LU 12 | | MA 12 | BV : APA | VE 12 | | DI 12 | | ME 12 | |
| SA 13 | | MA 13 | Mardi gras | ME 13 | | SA 13 | | LU 13 | | JE 13 | |
| DI 14 | | ME 14 | Cendres | JE 14 | Marché à Hennebont | DI 14 | | MA 14 | BV Activ'vue | VE 14 | |
| LU 15 | | JE 15 | Marché à Hennebont | VE 15 | | LU 15 | | ME 15 | | SA 15 | |
| MA 16 | Cinéma Départ 13h15 F.Le Calvé | VE 16 | | SA 16 | | MA 16 | Cinéma Départ 13h45 F.Le Calvé | JE 16 | | DI 16 | Fête des pères |
| ME 17 | | SA 17 | | DI 17 | | ME 17 | | VE 17 | | LU 17 | |
| JE 18 | Marché à Hennebont | DI 18 | | LU 18 | | JE 18 | BV : APA | SA 18 | | MA 18 | Cinéma Départ 13h45 F.Le Calvé |
| VE 19 | | LU 19 | | MA 19 | Cinéma Départ 13h45 F.Le Calvé | VE 19 | | DI 19 | Pentecôte | ME 19 | |
| SA 20 | | MA 20 | Cinéma Départ 13h45 F.Le Calvé | ME 20 | | SA 20 | | LU 20 | Lundi de Pentecôte | JE 20 | Marché à Hennebont |
| DI 21 | | ME 21 | | JE 21 | BV : APA + AC | DI 21 | | MA 21 | Cinéma Départ 13h45 F.Le Calvé | VE 21 | |
| LU 22 | | JE 22 | Bien vieillir : réunion d'information | VE 22 | | LU 22 | | ME 22 | | SA 22 | |
| MA 23 | | VE 23 | | SA 23 | | MA 23 | | JE 23 | Marché à Hennebont | DI 23 | |
| ME 24 | | SA 24 | | DI 24 | Dimanche des rameaux | ME 24 | | VE 24 | | LU 24 | |
| JE 25 | Galette des rois 15h30 salle Gauguin | DI 25 | | LU 25 | | JE 25 | Marché à Hennebont | SA 25 | | MA 25 | |
| VE 26 | | LU 26 | | MA 26 | BV : APA + AC | VE 26 | | DI 26 | Fête des mères | ME 26 | |
| SA 27 | | MA 27 | | ME 27 | Art floral Pâques | SA 27 | | LU 27 | | JE 27 | Jardin de Lopriac |
| DI 28 | | ME 28 | | JE 28 | Marché à Hennebont | DI 28 | | MA 28 | BV : APA + AC | VE 28 | |
| LU 29 | | JE 29 | Marché à Hennebont | VE 29 | | LU 29 | | ME 29 | | SA 29 | |
| MA 30 | | | | SA 30 | | MA 30 | | JE 30 | | DI 30 | |
| ME 31 | | | | DI 31 | Pâques | | | VE 31 | | | |

Autres : Ce programme n'est pas contractuel. Des animations peuvent être modifiées ou ajoutées.

Légende : Bien vieillir (BV) Activité physique adaptée (APA)
Atelier cuisine (AC)

Vie pratique

o ALSH

L'année 2023 chez les petits fripons s'est conclue sur le thème polaire ; malheureusement nous étions en avance puisque le froid n'est arrivé qu'à la rentrée. Et oui, durant cette période, vos enfants ont eu le droit à un temps catastrophique, ressemblant aux bourrasques de Mars.

Mais cela ne les a pas empêchés de s'amuser au gré des programmes concoctés par l'équipe d'animation et d'ouvrir les présents déposés par le papa Noël.

L'ALSH des petits fripons s'étant transformé en grotte polaire, nous allons proposer tout au long du mois de janvier et ce jusqu'à la fin des vacances de février de maintenir ce thème en allant visiter les pays nordiques.



Bref de gros et beaux projets en perspective en cours d'élaboration grâce à une équipe d'animation dynamique, volontaire, passionnée et regorgeant d'idées, tout cela pour le plus grand plaisir de vos enfants.



Toute l'équipe d'animation vous souhaite ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année !!!



o Élections

La salle Xavier Grall accueillant habituellement les élections étant en travaux pour 21 mois, **les 3 bureaux de vote de Merlevenez sont délocalisés à la salle Bellevue, 5 ZA Bellevue à Merlevenez où les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.**

○ MARPA

Grâce aux agents, aux bénévoles et au service accompagnement nos résidents profitent régulièrement de sorties extérieures ou d'animations. Cette fin d'année 2023 a été riche de moments sortant de l'ordinaire.

- **Vendredi 29 septembre 2023, sortie organisée pour une balade sur le port d'Étel.**

Cette promenade très appréciée, compte tenu du beau temps, s'est achevée par un goûter en plein air à la pointe de la Perche à Belz, au bord de la « Ria d'Étel ». Dix résidents ont pu avec grand plaisir bénéficier de la sérénité du cadre.

- **Le 7 octobre, après-midi récréative à la Marpa avec une exposition d'articles en laine,** fabriqués par le réseau de bénévoles tricoteuses dans le cadre de La Semaine Bleue nationale. Les résidents ont passé une bonne après-midi à dialoguer avec les visiteurs !

- **Une animation casques virtuels** a eu lieu au sein de la MARPA avec la collaboration des agents de l'atelier numérique de BBO Communauté sur 2 jours, le jeudi 12 et 19 octobre, à la suite de la Semaine Bleue. Une dizaine de résidents a pu se replonger dans leurs souvenirs en visitant virtuellement Saint Cado ou bien en visitant pour la première fois le ZooParc de Beauval. Certains ont tenté le parapente sous la neige ou encore une balade en chien de traîneau et d'autres le saut en parachute ! Et oui, il n'y a pas d'âge. Deux après-midi riches en émotions mais ils sont tous prêts à recommencer.

- **Une soirée pot au feu a eu lieu le 17 novembre.** Les résidents ont participé à la préparation du pot au feu pour le dîner et à la confection des flans Parisiens pour le dessert. Tous ont ensuite partagé ce repas dans une ambiance chaleureuse, accompagnés de deux agents et des bénévoles qui ont suivi ce projet.

- **Le 18 décembre, la MARPA a organisé pour la première fois le loto des familles** afin de se retrouver ensemble autour d'un jeu très apprécié. L'occasion de partager des moments de détente et de complicité entre les résidents et leur famille mais aussi avec les agents. Celui-ci sera sûrement reconduit en 2024 à la demande des résidents. Nous remercions les familles, les agents et Sandrine



LE MOING (adjointe aux affaires sociales et de l'intergénérationnel) présents à cette animation.

- **Une dizaine de résidents a participé le 20 décembre à la confection de leur « composition de Noël »** Brigitte et Maryse ont préparé les compositions des résidents absents de l'atelier ! Tous ont été contents et satisfaits du travail accompli !

- **Le 10 janvier était organisée une visite au musée des thoniers à Étel** où les résidents ont pu admirer une grande exposition de crèches dans la plus pure tradition maritime.

- **Monsieur Le Maire, élus et membres du CCAS sont venus le 13 janvier présenter leurs vœux** pour cette nouvelle année. Bruno Le Bossier en a profité pour remercier chaleureusement le personnel et les bénévoles qui œuvrent tous les jours pour la satisfaction et le confort de tous. S'en est suivi le traditionnel verre de l'amitié moment de convivialité et de partage apprécié de tous.

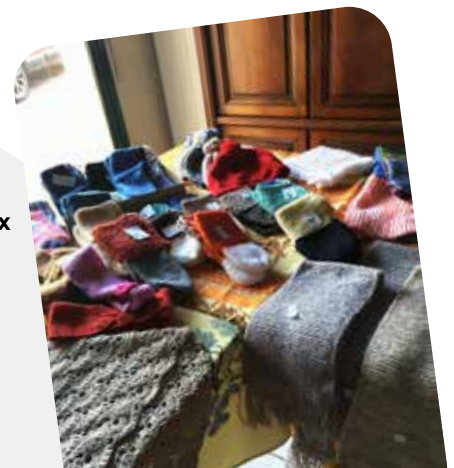
- **La MARPA souhaite la bienvenue** aux nouveaux résidents de l'année 2023 et début 2024. En 2023 : Marie-Cécile, Berthe, Yvette, Anne-Marie et en début 2024 Françoise et Raymond.

Les résidents ainsi que toute l'équipe de la MARPA ont une pensée pour nos résidents disparus lors de l'année écoulée et nous ne gardons tous en mémoire que de beaux souvenirs en leur compagnie.

i La MARPA lance un appel aux dons.

Si dans votre garage ou votre local vous disposez d'une serre non utilisée, dont vous ne vous servez plus mais encore en bon état, merci à vous de nous contacter, vous pourriez faire le bonheur des amateurs de jardinage de la Marpa !

La petite équipe d'animation à la Marpa a besoin de laine pour continuer ses travaux au bénéfice des résidents. Vous pouvez déposer vos pelotes et restes de laine à la Marpa. Les articles confectionnés par notre réseau de tricoteuses seront exposés lors de la Semaine Bleue 2024.



Vie pratique



o Conseil Municipal des Enfants (CME)

Après avoir rencontré les élèves et les enseignants le jour de la rentrée, Bruno Le Bossier est allé expliquer aux enfants des classes du CM1 le fonctionnement du CME et le déroulement des élections des nouveaux membres.

Huit postes étaient à pourvoir en remplacement des élèves ayant rejoint le collège. La campagne électorale, organisée dans chaque école, a rassemblé quinze candidats.

Les élections se sont ensuite déroulées comme des élections classiques.

Chaque élève, muni de sa carte d'électeur, a dû passer dans l'isoloir avant de déposer son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement a eu lieu à l'ALSH, et les nouveaux élus ont reçu les félicitations du maire et des élus présents.



• Le nouveau CME s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 28 novembre.

Pour leur premier projet de l'année scolaire, le Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est mobilisé au profit des plus démunis et a organisé une collecte de jouets au profit des restos du cœur. Beaucoup d'autres projets ont été proposés. Ceux qui seront sélectionnés verront le jour au fil des mois à venir



Communiqués BBO

o TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

BIODECHETS =
30%
du poids des ordures
ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les ménages du territoire devront disposer d'une solution pour trier leurs biodéchets et ainsi éviter de les jeter dans les ordures ménagères résiduelles.

Les biodéchets représentent encore 30% du poids des ordures ménagères alors qu'ils pourraient être revalorisés et transformés en compost.

PLUSIEURS SOLUTIONS MISES EN PLACE

BBO Communauté propose plusieurs solutions pour trier ses biodéchets.

• *Le compostage individuel*

Pour les personnes disposant d'un jardin ou d'un espace extérieur, depuis 2007, BBO Communauté met à disposition un composteur par foyer (dans le cadre de la redevance incitative).

• *Le compostage partagé*

Pour les foyers en habitat collectif, le Conseil Communautaire a décidé la mise en place de pavillons de compostage partagé en pied d'immeuble. Les composteurs collectifs sont réservés aux habitants des logements collectifs à proximité. Un site "pilote" a été retenu sur chaque commune afin de tester le dispositif. Si celui-ci est concluant, un déploiement à plus grande échelle pourrait être envisagé sur le territoire afin d'équiper le maximum d'habitats collectifs.

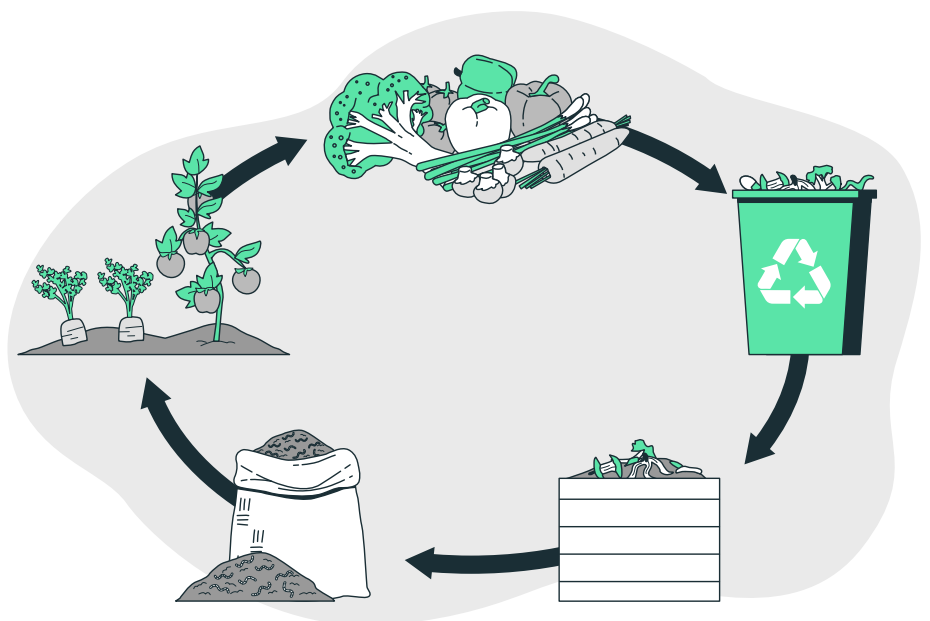
• *Le lombricompostage*

Pour compléter l'offre et maximiser les possibilités de tri à la source des biodéchets dans chaque foyer, BBO Communauté propose également la solution du lombricompostage. Cette pratique permet aux personnes qui vivent en habitat collectif ou qui ne possèdent pas de jardin de pouvoir composter.

Deux sessions de distribution seront organisées dans l'année comprenant dix places chacune via un appel à candidature. BBO Communauté prendra en charge 70% du montant du lombricomposteur ainsi qu'une heure de formation pour démarrer la pratique.

Pour obtenir des conseils sur le compostage, n'hésitez pas à contacter Jeanne CANO, Chargée de mission Biodéchets : 06.19.91.33.25

BLAVET
BELLEVUE
OCEAN
Communauté
5 communes. 1 territoire





FICHE D'INFORMATION -ESCROQUERIE QISHING-

Le phishing par QR code...

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines.

Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique.

La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- de vous renvoyer vers un faux site
- d'infecter votre appareil
- de récupérer vos données personnelles ou financières



Comment ça marche...



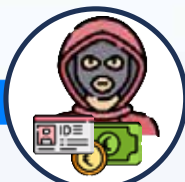
L'escroc génère un QR code renvoyant vers un site frauduleux ou un logiciel malveillant



Le QR code est placé dans un lien public (parking, ascenseur, table de bar, affiche, etc.) ou il est envoyé par e-mail



La victime scanne le QR code et télécharge le fichier malveillant ou renseigne ses informations personnelles ou financières



L'escroc reçoit les données ou l'argent de la victime

Nos Conseils

- Vérifiez l'URL de la page web vers laquelle vous êtes dirigés.
- Méfiez-vous des indices comme un QR code sur un autocollant.

Écoutez les victimes...



Loiret (45)

"Pour recharger ma voiture, je me suis stationné à une borne électrique. J'ai remarqué un QR code sur la borne de recharge avec un autocollant indiquant de scanner pour régler. Par la suite, j'ai été victime de plusieurs prélèvements frauduleux !"

Seine-et-Marne (77)

"J'ai retrouvé un avis de contravention sous mon essuie-glace. Pour régler il fallait scanner un QR code présent sur le papier et enregistrer les références de ma carte bancaire. En fait j'ai subi une dizaine de prélèvements frauduleux."

Haute-Garonne (31)

"Dans l'ascenseur au travail, il y avait une affiche pour un jeu permettant de gagner un voyage. J'ai scanné le QR code pour participer, on m'a demandé des informations et le numéro de ma carte bancaire, le jour même j'ai été victime de plusieurs prélèvements !"

Île-de-France (75)

"J'étais en terrasse d'un bar, j'ai passé ma commande via le QR code sur la table, mais ma commande n'est jamais arrivée au barman et ma carte a bien été débitée !"

Bureau Prévention & Protection

FI_004/2023_BPP 29/12/2023

o Intoxications au monoxyde de carbone (CO)

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 15 décembre 2023, 6 signalements d'intoxication accidentelle dans des logements ont été déclarés dans le département du Morbihan impliquant 16 personnes dont 13 personnes ont été transportées vers un service d'urgence.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes **de production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les **groupes électrogènes ou les motopompes**. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

i

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), **les consignes de bonne conduite** sont les suivantes :

- **Aérer immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- **Arrêter les appareils de combustion** si possible ;
- **Faire évacuer les lieux** ;
- **Appeler les secours** (112, 18 ou 15, 114 pour les personnes malentendantes, ou un centre antipoison Angers : 02 41 48 21 21)
- **Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.**

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



Communiqués divers



o Futurs parents



Morbihan



Visio-conférence Futurs parents

SANTÉ ET PRÉVENTION

Avec la CPAM, la Caf et une sage-femme

- ▶ Le congé maternité, paternité et d'accueil de votre bébé
- ▶ Votre suivi médical durant/après votre grossesse et la prévention santé
- ▶ Les aides et conseils apportés par les services d'action sociale de la Caf
- ▶ Le suivi médical de votre enfant

| | |
|-------------------|-------------|
| Jeudi 25 janvier | 18h30 à 20h |
| Lundi 19 février | 14h30 à 16h |
| Jeudi 4 avril | 18h30 à 20h |
| Jeudi 16 mai | 10h à 11h30 |
| Mardi 25 juin | 18h30 à 20h |
| Lundi 9 septembre | 14h30 à 16h |
| Mardi 5 novembre | 18h30 à 20h |
| Mardi 17 décembre | 12h30 à 14h |

Inscription par mail :
preventionsante.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr



Vie économique

o Christine Bizzini

Créatrice en papeterie personnalisée, j'embellis toutes vos occasions, de l'anniversaire au mariage, en passant par les baptêmes et les fêtes prénatales.

Les grandes fêtes comme Noël, Pâques, Aïd... sont également célébrées avec des produits exclusifs.

Je crée sur demande le thème que vous choisissez sur les différents produits que je propose (friandises, chocolat, décoration...) avec le nom ou le texte que vous souhaitez.

Cela vous permet une décoration et des cadeaux uniques pour chacun de vos événements.

- Livraison dans toute la France.
- Remise en main propre sur Merlevenez.

Contactez-moi par mail, téléphone ou sur les réseaux sociaux pour toutes demandes ou renseignements.



Mail : crismixcreations@gmail.com
Tel : 06 33 34 23 54
Instagram : @crismixcreations
Facebook : @crismixcreations

Horaires : possibilité de me contacter 7/7



ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE



o A la découverte du langage dans la classe Montessori

Le langage est un enjeu majeur de l'école maternelle, autant l'oral que l'écrit. Dans notre classe, dès 3 ans, une mystérieuse boîte nous amène à la recherche des sons : dans cette boîte les enfants choisissent de petits objets puis nous les « décortiquons » : ruban ça commence par.... /r/, pile ça commence par.../p/... Pas évident d'identifier ces petits « morceaux » de mots, moins habituel que les syllabes, mais petit à petit les oreilles s'habituent à cet exercice et les sons se révèlent. Bientôt nous pourrons les associer aux lettres.

Inscriptions pour la rentrée 2024 au 02.97.65.75.38 - Portes ouvertes de l'école vendredi 22 mars de 18h à 20h.

o Spectacle Musical sur le thème des Fables de La Fontaine

Dans le cadre du grand projet d'école "Fresque" qui est mené cette année par l'ensemble des classes de l'école, des fables de Jean de La Fontaine ont été choisies et sont étudiées afin de réaliser une œuvre plastique avec Emilie LEBOT (Murs bavards).

Sébastien Gocsei, dumiste de l'école de musique Sonam, est intervenu dans toutes les classes de la Petite section au CM2, et a accompagné les élèves avec la collaboration des enseignantes pour la création d'un spectacle mêlant à la fois chants, danses et instruments. L'apprentissage de chants a débuté pour l'ensemble des classes en septembre. Lors des répétitions, les élèves étaient heureux dans cette activité et se sont montrés très motivés.



Lundi 11 décembre, tous les élèves de l'école ont eu le plaisir d'offrir le spectacle à leurs parents et à leur famille. Sur la scène de la salle Jean-Pierre Calloch à Plouhinec, les enfants étaient fiers de présenter leur travail de plusieurs semaines qui a permis d'aboutir à une belle création collective. De la création de paroles pour les plus grands, à la mise en mouvements pour les plus jeunes sans oublier les univers sonores permettant de mettre en musique les différents animaux des fables. Chaque jeune artiste, musicien ou chanteur a pris beaucoup de plaisir !



o La sortie d'automne des maternelles

En octobre, les couleurs ont changé, l'automne est arrivé. Les enfants de maternelle sont donc allés parcourir les bois à la découverte de tous ces changements, tous leurs sens en éveil. Ils ont observé les arbres, les feuilles, les champignons. Ils ont écouté le bruit des feuilles qui craquent sous leurs pieds. Ils ont touché la mousse douce, les arbres rugueux... Ils ont expérimenté et rapporté plein de choses pour les étudier en classe.



o Les maternelles font du sport !

Le retour à la salle de Bellevue a été très apprécié par tous les enfants.

Après une petite marche, ils ont pu grimper aux espaliers, jouer aux ballons, lancer le palet avec les crosses, se déplacer sur un parcours, dans un circuit fait de blocs en mousse. Ils ont rampé, marché sur la poutre, sur les plinthes, sans oublier les galipettes. Que c'est drôle ! Mais bien fatigant. Heureusement que le car les attendait pour le retour. Le jeudi, à la salle de sport, ils adorent !

Et que de progrès durant ces 6 séances.



o Écologique et solidaire : les bouchons

Bruno est venu présenter à tous les enfants de l'école l'activité de l'association Les bouchons du Pays de Lorient : la récolte des bouchons. Nous avons découvert que l'on peut en récupérer de beaucoup de sortes, les étapes de tri et de transport, la transformation en paillettes de plastique, la revalorisation, et les actions au bénéfice de personnes en situation de handicap. Les enfants ont été fortement intéressés et sensibilisés par cette action : Continuons de les soutenir !



o Je cours, tu cours, nous courons !

Vendredi 13 octobre, les élèves (de la grande section au CM2) de Notre Dame de Joie se sont retrouvés au stade de la Madeleine pour le traditionnel cross. A cette occasion, les écoles du réseau étaient également invitées à partager ce moment sportif. Petits et grands étaient fiers de leur performance car il fallait courir sur un temps donné sans s'arrêter ! Chacun s'est vu récompensé à la fin par un beau diplôme.

Un après-midi synonyme de convivialité, de partage et de bonne humeur !



o Prix de l'émulation citoyenne

La classe de CM1 a travaillé en Enseignement Moral et Civique autour du thème du conseil municipal des enfants, du rôle du maire et de ses adjoints. A cette occasion, un représentant des anciens élus du Morbihan (maires, députés...) est venu en classe répondre aux questions des enfants.

Tous les ans l'association récompense une classe et son enseignant. En 2023, c'est à la classe de CM1 de l'École Notre Dame de Joie qu'a été remis le prix de l'émulation citoyenne, ainsi qu'un lot de livres d'une valeur de 100 euros.

o Cycle judo

Aux mois de novembre et décembre, les élèves de CE2/CM1 ont bénéficié d'un cycle de 6 séances de judo. Les cours ont été assurés par Yvan Baranger, professeur diplômé d'état en Judo et Ju-Jitsu du club de judo de Merlevenez.

Les enfants ont fait l'expérience des richesses et des valeurs véhiculées par le Judo.



De futurs cavaliers à Notre Dame de Joie

Les élèves de CE1 ont fait la connaissance des poneys de l'écurie des Lauriers à Merlevenez. A travers de nombreux jeux proposés par Fabienne, les enfants se sont familiarisés avec cet univers équestre. Ils ont appris à les brosser, curer les sabots, les seller, mettre le filet. Dans le manège, les enfants ont évolué au pas et au trot. De bons moments au contact des animaux !



o Commémoration du 11 novembre

Plusieurs enfants de l'école, dont les élus au Conseil Municipal des enfants, étaient présents à la Commémoration du 11 novembre, organisée par la mairie. Ils ont participé avec fierté et émotion par la lecture de textes et d'un poème. Pour certains, c'était leur première participation à cet hommage et cérémonie du souvenir. Tous ont été impressionnés et honorés d'être présents à cet événement si important dans la vie de la commune et de la nation.

o On fête Noël à l'école : célébration à l'église de Nostang, spectacle au Haras d'Hennebont, goûter partagé

Cette dernière semaine a été riche de festivités en attendant Noël. La mairie a offert, à tous les enfants de l'école, la possibilité de découvrir un spectacle équestre intitulé « Manoucherie Auvergnate » au Haras d'Hennebont. Sous le chapiteau ils ont été plongés dans l'histoire d'un affrontement et d'une rencontre amoureuse entre deux familles manouches. Un joli spectacle jalonné de rires, de valse de chevaux et de voltige.

Jeudi, nous avons rejoint les autres élèves de notre paroisse à l'église de Nostang pour un beau moment de partage lors de la célébration de Noël, et vendredi, les enfants ont fini cette belle semaine autour d'un bon goûter. Un peu de magie de Noël, merci à tous !



APEL ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE



o STRUCTURES GONFLABLES

Le week-end du 2 et 3 décembre, nous avons organisé un week-end structures gonflables qui a réuni environ 300 personnes. Les bénévoles vont permettre de donner un coup de pouce pour financer les sorties pédagogiques des enfants et cette année une partie de la semaine au ski pour les CE2, CM1 et CM2. Merci à tous les parents bénévoles qui sont venus nous aider pour cet événement magique pour les enfants.

o LOTO DES CHOCOLATS ET SAPINS DE NOËL

Comme tous les ans, le loto des chocolats a rencontré un grand succès avec 90 cartes vendues. Cette année il fallait choisir le numéro "6" pour gagner. Le magasin « Délices d'Anvers » d'Hennebont nous a permis de faire plaisir à tous les gagnants. Pour la deuxième année, une vente de sapins de Noël avec le partenariat du Leclerc de Riantec a été effectuée. 41 sapins ont été vendus.

o "100 BABY-FOOT POUR LES ECOLES"

Une action lancée par la Fédération internationale de football de table (ITSF), a pour objectif d'équiper gratuitement en baby-foot les écoles

afin de développer la pratique de cette discipline auprès des jeunes. Pour recevoir le baby-foot, l'Apel devait trouver un mécène. Le nouveau propriétaire d'Intermarché de Merlevenez, Jérémie Sebile a répondu favorablement à l'association. Le coût du baby-foot mis à la disposition des écoles primaires est de 1250 euros.

Prochaines dates à retenir

● Le 16 mars après-midi, aura lieu un carnaval dans les rues de Merlevenez avec la participation du comité des fêtes. Ce carnaval sera suivi d'un goûter offert par le comité des fêtes à la salle Bellevue.

● Le vendredi 26 avril, Super LOTO à la salle "Joseph LE RAVALLEC" à Caudan. De nombreux lots sont à gagner. Premier lot : un bon d'achat Intermarché d'une valeur de 1000 euros, aspirateur I robot, un robot multifonction, une barre de son, des bons d'achats intermarché... et de nombreux paniers garnis.

● Et la traditionnelle Kermesse le dimanche 30 juin, messe le matin, repas et spectacle des enfants l'après-midi.



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »

o A la découverte des saisons à la ferme

Tous les enfants de la maternelle vont se rendre 3 fois à la ferme pédagogique « Graines St Germain » à Erdeven pour observer, découvrir, déguster, planter, récolter... au fil des saisons. Pour la 1ère fois, lundi 16 octobre, ils ont donc participé à différents ateliers comme la découverte de légumes en plein champ et sous serre, l'éveil de leurs sens pour découvrir des plantes aromatiques, ou encore différentes graines, la découverte de petites bêtes dans la terre, ou le ramassage des œufs et la nourriture des poules ! Moment d'apprentissage très riche pour les enfants.



o Ateliers

Les enfants de MS et de GS sont allés au verger Citoyen Pom d'amis à Hennebont au mois d'octobre pour réaliser différents ateliers :

- **Un atelier « cuisine »** : Ils ont confectionné des galettes à la courge qu'ils ont cuites au feu de bois, puis dégustées, un vrai délice !
- **Un atelier « jeux »** : Ils ont découvert différents jeux fabriqués avec des objets de récupération comme des chaussettes, des boîtes de conserves, des planches en bois, des tuyaux.
- **Un atelier « fabrication de jus de pomme »** : les enfants ont eu la joie de réaliser eux-même leur jus de pomme en découvrant les différentes étapes, dégustation également à la fin.

o Ouverture culturelle

Au mois d'octobre tous les enfants de l'école se sont rendus au cinéma Le Vulcain à Inzinzac-Lochrist pour y découvrir « Piro Piro ». Ils y retourneront 2 autres fois durant cette année scolaire pour visionner des courts métrages de qualité leur permettant de rêver, de vivre et de partager des émotions.



o Spectacle de Noël

Le 22 décembre les enfants ont assisté à un spectacle « Noël à la ferme » proposé par la compagnie Petit Théâtrum et financé par la Municipalité. C'était un moment magique où les yeux des enfants brillaient, spectacle féérique où le Père Noël était bien sûr au cœur de l'histoire !

A la fin du spectacle les enfants ont également eu la grande joie d'avoir la visite du Père-Noël.

De retour en classe, une autre surprise les attendait... Les lutins avaient déposé des cadeaux pour l'école !





o Lire et Faire lire

Chaque mardi matin, un intervenant Yvon Bonniou propose par petits groupes un atelier de lecture ! Les enfants y découvrent le plaisir de lire, et de partager. « Lire et faire lire » est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants. Moments très riches et très attendus par les enfants.

o Projets fin janvier, début février

A la fin du mois de janvier les enfants, après avoir fabriqué des couronnes et cuisiné des galettes, ont fêté les rois et les reines !

La semaine de la maternelle « Partager pour éduquer sur le thème de « l'Olympisme et le Paralympisme » du lundi 5 au vendredi 9 février a été menée. Des ateliers sur l'art et le corps ont été proposés durant lesquels parents et enfants ont partagé une expérience plastique mettant le corps au cœur des apprentissages.



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »

o Fête de la science

Le 12 Octobre ; les CE1-CE2 ont rencontré une jeune scientifique qui étudie les baleines à bosse lors d'une animation organisée par La Maison de la Mer de Lorient. Ils sont montés à bord de 2 bateaux : Le Biche, thonier à voile et le Grain de Sail, cargo à voile qui transporte du cacao, du café entre l'Europe et les Amériques.

o Prévention routière et élection au CME

Tous les CM2 ont participé le 6 octobre à une demi-journée de prévention routière. Les élève de CM1 ont voté le 20 octobre pour choisir leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants.

o Cycle Natation

Les CP-CE1 et CE1-CE2 ont bénéficié de 8 séances de natation à la piscine de Lanester les mardis et vendredis du 7 Novembre au 12 janvier. Les CE1 ont ainsi pu passer leur test d'aisance aquatique qui permet de participer aux séances de kayak proposées en CM.



o École et Cinéma

Toutes les classes sont inscrites au dispositif national : « école et cinéma » qui a pour but de faire découvrir en salle de cinéma des films de qualité à de jeunes spectateurs.

Les CP-CE1-CE2 ont visionné « Un conte peut en cacher un autre » et les CM1-CM2 « Le magicien d'OZ » au cinéma Le Vulcaïn d'Inzinzac-Lochrist.



Vie scolaire

o Fête de Noël

Les CP-CE1 ont confectionné des sablés dont la délicieuse odeur a plongé l'école dans l'ambiance de Noël. Les CE1-CE2 ont fabriqué des décorations avec des matériaux de récupération (bois, pot en verre).

Grâce à la subvention allouée par la municipalité, toute l'école a assisté le lundi 18 Décembre au spectacle de Noël « Manoucherie Auvergnate » au Haras d'Hennebont. Cette troupe composée de comédiens, acrobates et de chevaux ont ravi les enfants.



o Des projets à venir

Sorties culturelles : spectacle au Grand Théâtre de Lorient et au théâtre Le Strapontin de Pont-Scorff.

Pour tout renseignement ou inscription, merci de prendre contact avec Mme Laurent, directrice.

Ecole élémentaire publique Les Mésanges bleues
11 rue des Mésanges 56700 Merlevenez
02 97 65 67 65 - Mail : ec.0560247p@ac-rennes.fr



AMICALE LAÏQUE DE MERLEVENEZ Écoles publiques Les Mésanges bleues

*L'Amicale Laïque de Merlevenez vous présente
ses meilleurs voeux pour 2024 !*

Depuis la rentrée de septembre, le bureau de l'ALM, a pu organiser plusieurs opérations en faveur des écoles publiques Les Mésanges bleues pour financer les activités et sorties pédagogiques des élèves de maternelle et d'élémentaire.



- Une opération Pizzas à emporter en octobre 2023 en partenariat avec Pizza Fredo.
- Un troc et puces en novembre 2023 qui a attiré près de 1000 visiteurs.
- Une opération Sapins de Noël pour la 6^{ème} année consécutive.
- Une Tombola de Noël dont le tirage au sort a eu lieu le 19 décembre et a fait remporter une cinquantaine de lots aux

heureux gagnants. Nous en profitons pour adresser nos remerciements aux commerçants locaux pour leurs dons !

- Une opération Huîtres à emporter pour les fêtes de fin d'année en partenariat avec l'EARL Nicolas et fils à Plouhinec.
- Une opération crêpes pour la chandeleur en février 2024.



Au programme pour la suite de l'année :

- Une vente de bulbes de printemps au mois de mars
- Le carnaval, le 16 mars 2024 en collaboration avec l'APEL et le comité des fêtes de Merlevenez

- Une opération chocolats de Pâques en partenariat avec « Espèce de Ganache » en avril 2024
- La Chasse aux œufs le 7 avril 2024
- Une collecte de papier et métaux les 12-13-14 avril 2024, Nous vous invitons à mettre de côté vos papiers et métaux pour notre école !
- La kermesse prévue le samedi 29 juin

Nous remercions les familles et les bénévoles pour leur participation aux différentes actions, ainsi que toutes les personnes qui participent à nos événements au profit des écoles publiques. Merci pour votre engagement et votre soutien !

Courriel :
amicalaiquemerlevenez@gmail.com
Téléphone : 06.62.72.46.65
(Mme Nathalie Dumont, Présidente).



o Association « Damb de Zansal »

L'association « Damb de Zansal » créée voilà bientôt 25 ans propose des cours de danse bretonne tous les jeudis de 18h30 à 20h30 à la salle FCJ (foyer culturel des jeunes) rue d'Hennebont.

Après un petit passage à vide lié notamment au COVID, les effectifs du club sont repartis à la hausse avec une quinzaine de nouveaux adhérents cette année.

Les cours sont assurés, depuis déjà 18 ans, par Jean-Claude Merour. Nous travaillons des danses « classiques » dansées dans les festou-noz mais aussi des moins courantes, suites, danses en rond, en-avant deux, gavottes diverses et variées

et cette année l'accent sera mis sur les danses de Plougastel.

Toute personne intéressée sera accueillie avec plaisir qu'elle soit confirmée ou débutante, la première partie de la séance leur étant consacrée.

Les cours hebdomadaires ont lieu le jeudi de 18h30 à 20 h 30 (débutants et confirmés) au FCJ – 5 rue d'Hennebont hors vacances scolaires et la cotisation annuelle est fixée à 50€.

Vous pouvez venir vous inscrire lors des séances.

Contact : 06 71 98 48 17

o Association « Les doigts agiles »

C'est avec beaucoup de plaisir que les adhérentes de l'association de loisirs créatifs « les doigts agiles » ont pu proposer leur exposition-vente les 4 et 5 novembre 2023 à ST HELENE dont nous remercions la municipalité pour son hospitalité.

Les créatrices ont confectionné avec passion toutes sortes d'objets destinés à la vente.

Cette exposition a remporté un réel succès. Bricolages divers, cartonnage, bougies, couture, carteries et décorations de Noël ont fait le bonheur des visiteurs.

La belle exposition de porcelaine a fait l'admiration de tous et permis d'apprécier la qualité du travail réalisé.

Une tombola particulièrement bien dotée complétait l'ensemble.

Nous étions également présentes au marché de Noël organisé par le comité des fêtes de Merlevenez.

Le goûter de Noël a été aussi très apprécié par son contenu et sa décoration, il y avait de la joie et de la bonne humeur.

Rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle exposition. L'association ouvre ses portes à tous ceux qui voudraient participer aux différents ateliers.

Contact : JOËLLE MOCARD - jmocard@aol.fr



Vie associative

o Association Objectif Musical

En ce début d'année, OBJECTIF MUSICAL, souhaite ses Meilleurs vœux pour 2024, à tous les élèves, professeurs, choristes ainsi qu'aux membres du Bureau.

Notre année scolaire a bien démarré avec le forum des Associations et les portes ouvertes de notre école.

L'Atelier POP a participé et animé une partie du Téléthon, le groupe a été ovationné par le public, ce qui est très encourageant pour l'avenir.

La chorale « De Bouche à Oreilles » a donné son premier concert de l'année à la salle L'Artimon de Locmiquélic le dimanche 28 Janvier.



La recette est reversée en totalité au profit de Palliantec, qui a pour but d'apporter un complément d'aide financière pour les soins palliatifs de l'hôpital de Rianteuc, cela concerne le confort du malade ainsi que l'accueil des familles. Merci d'être venus nombreux nous écouter.

D'autres concerts sont prévus au printemps.



Au nom des malades
et de leurs familles,
un immense merci

aux bénévoles, donateurs et
participants sur les différentes
manifestations proposées pour le
TELETHON 2023.

o Téléthon

A MERLEVENEZ, grâce à votre mobilisation, nous avons obtenu le montant de **6275,97 Euros** en dons et recettes.

Les 2 randonnées matinales, une après-midi théâtrale et les soirées foot fauteuils avec les merlus de Kerpape puis les crêpes et animations ont été très appréciées.

L'organisateur, Didier LE BLIMEAU,
avec le soutien du Comité des Fêtes de Merlevenez



o Comité des Fêtes



*Le Comité des Fêtes vous présente
ses meilleurs vœux pour l'Année 2024*

Fin d'année 2023 et début de 2024 festive avec le

Téléthon

- **Grande tombola** avec distribution des billets dans vos boîtes aux lettres à partir du 15 novembre.
- **Match de foot fauteuil avec Les Merlus de Kerpape** le 7 décembre animé par La Country Fever de Merlevenez et deux sonneurs du Bagad de Lann Bihoué.

- **Soirée Crêpes le 8 décembre** avec les Vahinés & Danses Orientales, Atelier Pop d'Objectif musical de Merlevenez, les danseuses du FCJ de Merlevenez, Le Bagad de Ploemeur et plus de 1000 crêpes confectionnées par Yvonne & son équipe servies par les jeunes de Merlevenez.
- **Randonnée le dimanche 10 décembre** avec 50 marcheurs malgré le mauvais temps.
- **Puis randonnée de la nouvelle année le 07 janvier 2024** comptant 75 marcheurs suivi du tirage de la tombola avec 57 gagnants.

Marché de Noël :

Le 16 décembre s'est déroulé un merveilleux marché de Noël à la salle des sports de Bellevue magnifiquement décorée, structure gonflable 3/8 ans, salle de cinéma dessins animés, tombola offerte par les 60 exposants variés, arrivée du Père Noël à 16h45 avec photos et distribution de sujets en chocolat, très nombreuse & belle fréquentation l'après-midi.

Remerciements aux Donateurs, Bénévoles, Associations, et tous ceux qui ont participé de loin ou de près à cette édition du Téléthon 2023 & au marché de Noël.

Dates des prochaines manifestations :

- **16 mars** : Carnaval et lâcher de ballons, ouvert à tous avec le concours de l'APEL & l'ALM
- **07 avril** : À Kermadio chasse aux Œufs
- **15 juin** : Soirée Créole place de L'église
- **21 juin** : Fête de la musique place des tilleuls
- **Du 12 juillet au 16 août** : Marchés nocturnes
- **7/8/9 septembre** : Fêtes Locales
- **Du 5 au 8 décembre** : Le Téléthon
- **14 décembre** : Marché de Noël





o U.N.C.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023



● Un nouveau drapeau pour l'union nationale des combattants

Après l'Office religieux célébré en l'Eglise de NOSTANG, les participants se sont retrouvés au monument aux morts de MERLEVENEZ.

En présence des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, de Monsieur le Maire Bruno LE BOSSER, des autorités locales, et de Marie-Claire LETURGIE, la présidente de la Fédération UNC départementale, la cérémonie du souvenir a débuté par la remise solennelle du nouveau drapeau, emblème du souvenir des soldats disparus (OPEX, OPINT et SOLDATS de France) à Monsieur Philippe MECHARD, président de l'association.

Puis, la traditionnelle cérémonie du souvenir, orchestrée par le maître de cérémonie, avec discours, remise de gerbe et la Marseillaise reprise en chœur par l'assistance a clôturé cette partie officielle.

Les participants ont été conviés à rejoindre la Salle Gauguin pour le pot de l'amitié offert par la Mairie de MERLEVENEZ. Les trois jeunes filles porte-drapeaux, Tifenn PERRON, Jeanne LE STRAT et Yuna GUYONVARHO, ont été décorées du mérite UNC bronze pour leur engagement et leur ferveur au sein de l'association. Un moment de détente convivial permettant des échanges toujours bénéfiques, notamment avec un groupe de jeunes sapeurs-pompiers de Plouhinec.



Le traditionnel banquet au Relais du Pont du Bonhomme de Lanester a regroupé les communes de NOSTANG, SAINTE-HELENE et MERLEVENEZ afin de clôturer cette belle journée du souvenir, animée par une tombola originale organisée par le président et quelques chansons entonnées par nos anciens, puis un Ave Maria, superbement interprété en fin de repas par Marie, une des serveuses.

● L'assemblée générale

Le bureau qui reste inchangé sous la Présidence de Philippe MECHARD, du vice-président Gaël CHOUSSEAU, du trésorier Vincent MIGNOT et du secrétaire Georges RAYMOND, a convié en Assemblée Générale ses adhérents le dimanche 10 décembre 2023 dans la salle du F.C.J route d'Hennebont. Six nouvelles personnes ont rejoint les rangs et l'effectif est porté à 52 adhérents pour l'année 2024. Des remerciements et des applaudissements chaleureux ont été adressés pour ces adhésions.

Les aides et les dossiers de secours apportés aux adhérents sont toujours les priorités et le Président rappelle à ne pas hésiter à faire des demandes. Aides pour des travaux au sein de son logement principal, aides pour subvenir aux besoins journaliers etc...

2024 sera une année chargée en manifestations pour fêter le 80^{ème} anniversaire des débarquements de la libération et de la victoire, sans oublier le 70^{ème} anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu. A ce sujet il est demandé aux référents défense des municipalités de coordonner leurs actions auprès des établissements scolaires et du dispositif SNU afin de mettre en avant leurs projets.

La parole est donnée à Monsieur le Maire Bruno LE BOSSER qui a félicité les membres du bureau pour le nombre croissant d'adhérents de l'UNC. Il s'est également exprimé sur les attentes pour les festivités citées ci-dessus et les honneurs qui seront rendus en 2024.



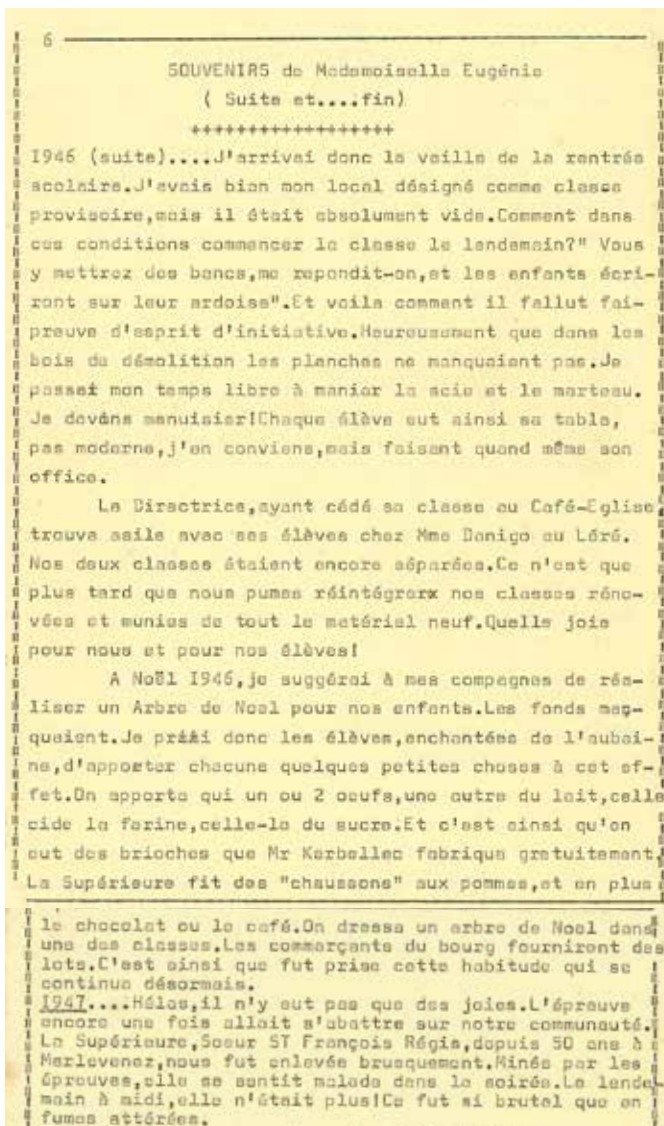
o Les mémoires d'Eugénie

Mlle Eugénie, institutrice fraîchement nommée à Merlevenez, va relater son arrivée à l'école municipale et sa vie à Merlevenez. Une de ses anciennes élèves s'en souvient encore : Mlle Eugénie venait de Quimper où elle avait une sœur, elle a quitté Merlevenez (au bout de 50 ans !) pour retourner à Quimper s'en occuper. Les institutrices privées n'étaient pas payées à l'époque. Elle avait sa chambre au couvent et prenait ses repas avec les religieuses.

Extrait du bulletin paroissial de février 1968

SOUVENIRS DE MA VIE (Suite et... fin).

(Par Mlle Eugénie)



1946 (suite)... J'arrivai donc la veille de la rentrée scolaire. J'avais bien mon local désigné comme classe provisoire, mais il était absolument vide. Comment dans ces conditions commencer la classe le lendemain ? « Vous y mettrez des bancs, me répondit-on, et les enfants écriront sur leur ardoise ». Et voilà comment il fallut faire preuve d'esprit d'initiative. Heureusement que dans les bois de démolition les planches ne manquaient pas. Je passai mon temps libre à manier la scie et le marteau. Je devins menuisier ! Chaque élève eut ainsi sa table, pas moderne, j'en conviens, mais faisant quand même son office.

La directrice, ayant cédé sa classe au Café-Eglise trouva asile avec ses élèves chez Mme Danigo au Léré. Nos deux classes étaient encore séparées. Ce n'est que plus tard que nous pûmes réintégrer nos classes renouvées et munies de tout le matériel neuf. Quelle joie pour nous et pour nos élèves !

A Noël 1946, je suggérai à mes compagnes de réaliser un arbre de Noël pour nos enfants. Les fonds manquaient. Je priai donc les élèves, enchantées de l'aubaine, d'apporter chacune quelques petites choses à cet effet. On apporta qui un ou 2 œufs, une autre du lait, celle-ci de la farine, celle-là du sucre. Et c'est ainsi qu'on eut des brioches que Mr Kerbellec fabriqua gratuitement.

La supérieure fit des « chaussons » aux pommes, et en plus le chocolat ou le café. On dressa un arbre de Noël dans une des classes. Les commerçants du bourg fournirent des lots. C'est ainsi que fut prise cette habitude qui se continue désormais. 1947.... Hélas, il n'y eut pas que des joies. L'épreuve encore une fois allait s'abattre sur notre communauté. La supérieure, Sœur St François Régis, depuis 50 ans à Merlevenez, nous fut enlevée brusquement. Minée par les épreuves, elle se sentit malade dans la soirée. Le lendemain à midi, elle n'était plus ! Ce fut si brutal que nous en fûmes atterrées.



Le lendemain, dimanche, quand Mr Le Recteur l'annonça en chaire, bien des larmes coulèrent. Toute la population défila devant sa couche funèbre. Pour l'enterrement, les 3 salles servant d'église étaient archi-combles. A peu près toutes les familles tinrent à honneur de lui mettre un service. Plus tard, ce furent encore les familles de la paroisse qui se cotisèrent pour l'érection de son tombeau. (Sœur St François Régis est enterrée près de la croix du cimetière).

La directrice, Sœur Anne, fut nommée Supérieure. Une jeune religieuse, adjointe à Kervignac, Sœur Louise, nous fut envoyée comme classière. La connaissant déjà, nous fûmes enchantées et les enfants de même. Cette fois l'école rajeunissait. Quel plaisir d'avoir cette jeune religieuse gaie, dynamique et ... si bonne chanteuse. Cela devait durer deux ans... pour moi.

1949.... Vers cette époque, la santé de ma sœur à Quimper commença à être ébranlée. J'entrevois qu'il me faudrait abandonner mon poste, où je vivais depuis si longtemps, pour venir près d'elle. J'avais d'ailleurs laissé entrevoir la chose à Merlevenez. Je vis que mon devoir était de ne plus quitter ma sœur. Le cœur serré, je pris congé aux grandes vacances et rentrai définitivement à Quimper !!

Chaque année, aux grandes vacances, je retournais passer quelques jours à Merlevenez où je retrouvais mes chères compagnes de communauté avec lesquelles j'avais vécu durant tant d'années.

La population, mes anciennes élèves, devenues mères de famille et grands-mères, me revoyaient aussi avec grand plaisir. Que j'ai été touchée bien des fois en voyant combien leur cœur m'était reconnaissant !

Témoins cette ancienne élève qui, chaque année, m'envoie son cadeau de Noël en spécifiant : « En souvenir de ce que vous avez fait pour moi dans mes jeunes années ».

Oui certes, je puis le dire, mon cœur est resté attaché à Merlevenez !!!

Mademoiselle Eugénie Gombaud

Le lendemain, dimanche, quand Mr Le Recteur l'annonça en chaire, bien des larmes coulèrent. Toute la population défila devant sa couche funèbre. Pour l'enterrement, les 3 salles servant d'église étaient archi-combles. A peu près toutes les familles tinrent à honneur de lui mettre un service. Plus tard, ce furent encore les familles de la paroisse qui se cotisèrent pour l'érection de son tombeau. (Sœur St François Régis est enterrée près de la Croix du cimetière).

La Directrice, Sœur Anne, fut nommée Supérieure. Une jeune religieuse, adjointe à Kervignac, Sœur Louise, nous fut envoyée comme classière. La connaissant déjà, nous fûmes enchantées et les enfants de même. Cette fois l'école rajeunissait. Quel plaisir d'avoir cette jeune religieuse gaie, dynamique et... si bonne chanteuse. Cela devait durer deux ans.....pour moi.

1949.... Vers cette époque, la santé de ma sœur à Quimper commença à être ébranlée. J'entrevois qu'il me faudrait abandonner mon poste, où je vivais depuis si longtemps, pour venir près d'elle. J'avais d'ailleurs laissé entrevoir la chose à Merlevenez. Je vis que mon devoir était de ne plus quitter ma sœur. Le cœur serré, je pris congé aux grandes vacances et rentrai définitivement à Quimper !!

Chaque année, aux grandes vacances, je retournais passer quelques jours à Merlevenez où je retrouvais mes chères compagnes de communauté avec lesquelles j'avais vécu durant tant d'années.

La population, mes anciennes élèves, devenues mères de famille et grands-mères, me revoyaient aussi avec grand plaisir. Que j'ai été touchée bien des fois en voyant combien leur cœur m'était reconnaissant !

Même cette ancienne élève qui, chaque année, m'envoie son cadeau de Noël en spécifiant: "En souvenir de ce que vous avez fait pour moi dans mes jeunes années".

Oui, certes, je puis le dire, mon cœur est resté attaché à Merlevenez!!! FIN

Mademoiselle Eugénie Gombaud.

SOUVENIRS

Je garde toujours le souvenir de ce passé cher à mon cœur, de l'évoquer... c'est revenir au temps passé de mon labeur.

Merlevenez ! « Vierge de la joie », cher bourg du Morbihan, tu resteras pour moi le berceau de tant d'enfants.

Tous ces enfants que le Maître me confia de si longs jours pour mieux connaître et aimer ce Dieu d'Amour. Ce ne fut pas toujours facile de cultiver ces « sillons » de rendre le terrain fertile pour une meilleure moisson.

Je peinais tout en aimant cette tâche commencée espérant en ces enfants voir mes efforts récompensés.

Avec les années ce passé encore si présent me fait revoir par la pensée ces épis devenus grands.

Merci amis fidèles, braves gens de Merlevenez si aimables au moindre appel ! Je ne saurais vous oublier. Au soir de ma vie, ravivés, ces souvenirs surgissant je ne puis t'oublier MERLEVEZENZ que j'aimais tant !

Melle Eugénie





Rencontre avec les anciennes élèves de Mlle Eugénie

Depuis le mois d'octobre 2021, vous avez pu lire les mémoires de Mlle Eugénie, institutrice à l'école de Merlevenez de 1905 à 1950.

Quelques-unes de ses anciennes élèves se sont réunies le jeudi 24 août 2023 à la salle Gauguin pour évoquer leurs souvenirs : Mesdames Irène Madec (épouse Corlay, née en 1942), Gisèle Le Sausse (épouse Justom, née en 1942), Céline Lamourec (épouse Le Goff, née en 1932), Solange Hémono (épouse Le Corre, née en 1933), Solange Le Quer (épouse Le Corre, née en 1942), Mimi Carrer (épouse Le Déaut, née en 1936) et Thérèse Perron (épouse Cano, née en 1927, la doyenne de notre commune).

Il n'y avait que des dames car à l'époque, garçons et filles n'étaient pas dans le même établissement. Les filles allaient à l'école privée pendant que les garçons fréquentaient l'école publique.

La plupart de ces petites filles allaient à l'école à partir de 5 ou 6 ans. Cependant, certaines comme Gisèle Le Sausse et Céline Lamourec, sont allées à l'école très tôt ! La maîtresse avait accueilli la petite Céline dès ses 3 ans ! Un inspecteur, venu vérifier que tout se passait bien dans la classe, le découvrit et demanda à Mlle Eugénie de ne plus accueillir cette petite fille. Céline se souvient alors très bien, être allée dans la chambre de la demoiselle après la classe afin de continuer à apprendre à lire et à compter.

Gisèle quant à elle, est allée en classe dès ses 4 ans. En effet, pendant la guerre, il y a eu plusieurs changements de lieux. L'école a ainsi déménagé pendant quelque temps, dans le grenier de la ferme des parents de Gisèle. Alors, quand sa maman allait travailler dans les champs elle demandait à la petite fille de monter à l'étage pour y être en quelque sorte, gardée.

Après avoir cohabité avec l'école, les Allemands ont fini par occuper tout le couvent. Les élèves et les enseignantes ont donc, dans un premier temps, déménagé rue du Cerf (au domicile des parents de Gisèle) ensuite ce fut au Léré puis à la chapelle de la Madeleine (où il faisait très froid) et pour finir, à Lesténo après la guerre. Il y avait deux classes avec chacune 4 divisions. Mlle Eugénie était laïque et enseignait avec des religieuses comme sœur Louise Le Roux, par exemple.

L'école commençait à 9 heures pour se terminer à 17h.

Les petites écolières portaient des blouses qu'elles nommaient des sarraus. Chaussées de sabots de bois renforcés, soit par les couvercles des boîtes de sardines que leur père clouait sur la semelle, ou par des cercles de fer chauffés, les petites filles se blessaient souvent les chevilles lorsqu'elles faisaient un pas de travers. Arrivées à l'école, elles enfilaient leurs chaussons qui étaient bien rangés sur une étagère sous la fenêtre de la classe. Lorsque Gisèle Le Sausse a évoqué les chaussons de Mlle Eugénie, toutes ces dames se sont exclamées « Ah oui, les chaussons en peau de lapin ! » Ces beaux chaussons à semelle de liège et en peau de lapin, ont marqué les petites filles de l'époque !

En hiver, la classe était accueillante dès le matin car les filles du bourg arrivaient avant l'heure et elles aidaient à la mise en route du poêle. Les petites écolières de la campagne partaient le soir avant les autres, pour rentrer avant la tombée de la nuit. Les fillettes qui habitaient dans le bourg préparaient le bois pour le feu du lendemain.

Les cours commençaient par la prière du matin. Les leçons de calculs, de français et de géographie se succédaient jusqu'à la récréation de 10h. Les élèves apprenaient aussi des chants et des poésies. Gisèle a d'ailleurs fredonné une chanson dont quelques-unes des dames présentes se souvenaient.

Merlevenez

Entre Passé et Histoire

Céline a rappelé un jeu auquel elles jouaient dans la cour : elles utilisaient des épingles achetées chez les demoiselles Dantec. Il s'agissait de lancer une balle pour essayer d'avoir le plus d'épingles à têtes colorées à la fin de la partie. Les petites filles jouaient aussi au « bélé », une sorte de marelle. Ces écolières étaient très agiles : dans leur cour d'école poussaient deux gros marronniers auxquels étaient suspendues des cordes avec un seul nœud en bas. Solange Le Quer se souvient qu'elles attachaient leurs jupes entre les jambes avec des épingles de sûreté pour monter plus facilement ! Les filles grimpaient à la force des bras et des jambes puis touchaient le haut de la corde avec leur menton. Il n'y avait pas de cours de gymnastique pour les plus petites d'entre elles.

Les cours de sport n'étaient donnés que l'année qui précède le certificat d'étude. Les jeunes filles allaient le passer à Port-Louis en voiture à cheval accompagnées par Célestin Allanic ou François Le Loir. Sitôt le certificat d'étude obtenu par certaines d'entre elles, on leur demandait bien souvent l'année de leurs 14 ans, de quitter l'école parfois même avant la fin de l'année scolaire. Elles se retrouvaient alors à travailler dans les champs pour y planter les betteraves par exemple.

Le midi, les élèves qui habitaient le bourg de Merlevenez rentraient manger chez elles. Les écolières de la campagne quant à elles, allaient déjeuner dans les bistrotts du bourg. Les autres comme Thérèse, restaient manger au couvent

où elles étaient pensionnaires. Celles-ci ne rentraient chez elles que pour les vacances. Le dortoir se situait au-dessus de la chambre de Mlle Eugénie. Pendant que cette dernière mangeait avec les religieuses, les petites pensionnaires, déjeunaient dans la cuisine. Ensuite, les élèves faisaient une marche jusqu'à Pont Coët.

« A l'école, certaines écolières arrivaient en ne connaissant que le breton. »

L'école reprenait l'après-midi avec une prière. La religion tenait une place importante dans l'éducation des enfants. Gisèle se souvient de la carte rose qu'elles avaient à faire tamponner par le prêtre afin d'attester de leur présence à la messe. Si elles n'avaient pas leur tampon, elles se faisaient réprimander le lundi matin. Les enfants allaient en classe tous les jours sauf le dimanche et le jeudi.

Le samedi, les élèves apprenaient la couture, les points de tige... Solange Hémono se souvient qu'elles apprenaient à faire au crochet, la calotte colorée qu'elles porteraient à la messe les dimanches suivants. Le dimanche d'ailleurs, après les vêpres, les filles qui habitaient dans le bourg allaient se promener avec les religieuses en parcourant les villages de Merlevenez.

A l'école, ce n'était pas toujours drôle, certaines écolières arrivaient en ne connaissant que le breton. Leur enseignante ne parlant que le français, Solange Hémono se souvient des gestes que faisait Mlle Eugénie pour l'aider à apprendre cette nouvelle langue. Chaque lettre était représentée par un signe.





Lorsque les devoirs (qu'elles avaient tous les soirs), n'étaient pas faits, les petites élèves se faisaient gronder. Toutes se souviennent du bambou que possédait Mlle Eugénie qui allait jusqu'au fond de la classe pour taper sur les doigts de celles qui n'étaient pas sages. Elles étaient néanmoins toutes d'accord pour dire que Mlle Eugénie n'était pas sévère. Solange Hémono se souvient qu'elle se faisait souvent gronder car la malheureuse ne pouvait pas faire ses devoirs puisque sa mère l'envoyait travailler dès qu'elle rentrait de l'école. « Je n'ai jamais eu la croix » expliqua-t-elle ! Cette croix en forme d'étoile était la récompense lorsque l'on travaillait bien. Lors de la distribution des compositions, chaque fille connaissait les notes des autres puisque Mlle Eugénie rendait le travail dans l'ordre en commençant par la meilleure.

Lorsque la fin de la journée arrivait, chacune son tour restait préparer la classe pour le lendemain. Il s'agissait de faire le ménage, de remplir les encriers (en porcelaine) pour que les élèves puissent écrire à la plume, de cirer les tables ou le plancher avant les vacances.

Après l'école primaire certaines allaient en pension. Solange Le Quer raconte qu'à 12 ans elle allait à vélo avec sa valise, jusqu'à Locmiquélic pour prendre le bateau et se rendre ensuite au collège à Lorient. Elle revenait tous les 15 jours à la maison.

Irène habitait tout près de l'école puisque la cour communiquait avec leur jardin. Elle se souvient que Mlle Eugénie venait y cueillir des légumes.

Les petites écolières connaissaient assez peu la vie de leur institutrice. Lors d'une promenade scolaire, elles étaient allées avec Mlle Eugénie rendre visite à sa sœur qui habitait Quimper.

Mimi évoque une femme très élégante qui sortait toujours coiffée d'un petit chapeau. Elle portait très souvent des re-dingotes noires pour venir au bourg. C'était une femme qui avait de la prestance d'après Mimi. Thérèse ajoute qu'elle était très aimée à Merlevenez.

Toutes les dames ont été très contentes de pouvoir raconter leurs souvenirs d'école et aussi parler des conditions de vie de l'époque. La rencontre s'est terminée par un goûter et un échange sur des photos de l'époque.

Pendant cette réunion, Marin, un jeune garçon qui termine l'école primaire a écouté très attentivement les témoignages de toutes ces dames qui racontaient leurs souvenirs d'école.

« C'était intéressant mais ça fait peur ces coups de bambou si on n'est pas sage ! Je ne me verrais pas non plus aller dans une école avec seulement des garçons, j'ai aussi des copines. C'était amusant de mettre des chaussons en classe, par contre je n'aimerais pas porter des sabots ! »

Merlevenez

Entre Passé et Histoire

Plongez au coeur de notre histoire locale, venez découvrir ou redécouvrir ce qui fait la richesse de notre commune, la vie de ses habitants et l'histoire de nos villages !

o Les noms des villages :



● KERVENANT

Sans graphie ancienne, **Kervénant** pose problème. Ce toponyme devait s'écrire **Kergwenan** au XIV^e siècle, le **t** final étant indû comme dans Kermorvant. **Kervénant** peut avoir pour origine **gwenan** « abeilles ». On a un affaiblissement de l'occlusive sonore **gw** en **w** souvent écrite **v**. **Kervénant** aurait le sens de « village aux abeilles ».



● KERVIHERNE

Kerviherne peut présenter une difficulté d'interprétation n'ayant pas de référence ancienne. C'est un village situé sur une butte à une vingtaine de mètres d'altitude, non loin d'un ruisseau. Un autre **Kerviherne** en Locoal-Mendon (56) à une quinzaine de kilomètres, est situé aussi sur une éminence.

Viherne peut être décomposé en **bil** « hauteur, pointe » et **hern**. Ce dernier procède du vieux breton harn pour **hoiarn** « fer », que l'on rencontre dans des toponymes du vannetais, **kerhern** à Monterblanc (56). Il y a eu mutation par affaiblissement du **b** de **bill** en **v** et chute du **l** devant **hern** fortement accentué. Y a-t-il eu exploitation du fer à Kerviherne « village de la butte de fer » ?

Kervénant



Kerviherne





Petra eo ar REDADEG ?

Ur redadeg àr droad eo evit difenn ha diorren ar brezhoneg. Savet e vez bep daou vité a-c'houde 2008.

Loc'hiñ a raio a Plougoñ (Beg ar raz) d'an 17 a viz mae 2024 hag a zehouezho e Montroulez d'ar 25 a viz mae goude bout treuzet Breizh pemp departament (Breizh istorel), ha redet 2 222 km.

Padout a raio ur sizhuniad a-bezh noz ha dé. Da laret eo, e vo treuzkaset ar vazh-test a reder da reder hep arsav. Ambrouget e vint get ur skipailh tud a youl vat evit o broudañ hag o harpañ get lan a vegon hag a blijadur.

Rac'h an dud a zo kouviet da brenañ ur c'hm pe vuioç'h. Get ar sammad rastellet e vo savet raktresoù evit difenn ar brezhoneg.

An hanter eus ar gounidoù az aio da arc'hantaouiñ rouedad ar skolioù Diwan. An hanter all a sikouro kevredigezhioù o labourat evit diorren ha treuzkas ar brezhoneg er gevredigezh a-vremañ.

Un darvoud klok eo ar redadeg : kengred, sportour, sevenadurel, poblek get lan a jourdoul.

Treuziñ a raio ar redadeg borc'h Berlèùiné d'ar sul 19 a viz mae 2024 da 10e. Donet a raio a Riantec, kemer a raio straed Henbont evit monet da G/Kervignag.

Deuit niverus an dé-se evit broudañ ar skipailh hag evit diskouez emañ ho kalon tost doc'h ar brezhoneg.

C'est quoi la REDADEG ?

C'est une course à pied pour défendre et développer la langue bretonne. Elle a lieu tous les deux ans depuis 2008.

Elle partira de Plogoff (pointe du Raz) le 17 mai 2024 pour arriver à Morlaix le 25 mai après avoir traversé les cinq départements de la Bretagne historique, soit 2 222km.

Elle durera une semaine complète, c'est-à-dire que les coureurs se transmettront le témoin tous les km. Ils seront accompagnés d'une équipe de bénévoles qui les encouragera dans une ambiance festive.

Chacun peut acheter un km ou plus. La somme collectée servira à mettre en place des projets en faveur de la langue bretonne.

La moitié aidera la filière DIWAN, l'autre servira à financer des associations qui l'utiliseront dans le développement et la transmission de la langue dans la société d'aujourd'hui.

Il s'agit d'un événement complet à la fois solidaire, sportif, culturel, populaire et festif.

La REDADEG traversera le bourg de Merlevenez le dimanche 19 mai 2024 à 10 h. Elle viendra de Riantec, prendra la rue d'Hennebont, direction Kervignac.

Venez nombreux encourager les coureurs et montrer que vous n'êtes pas indifférents à la langue bretonne.



TÉLÉTHON 2023

À MERLEVENEZ

